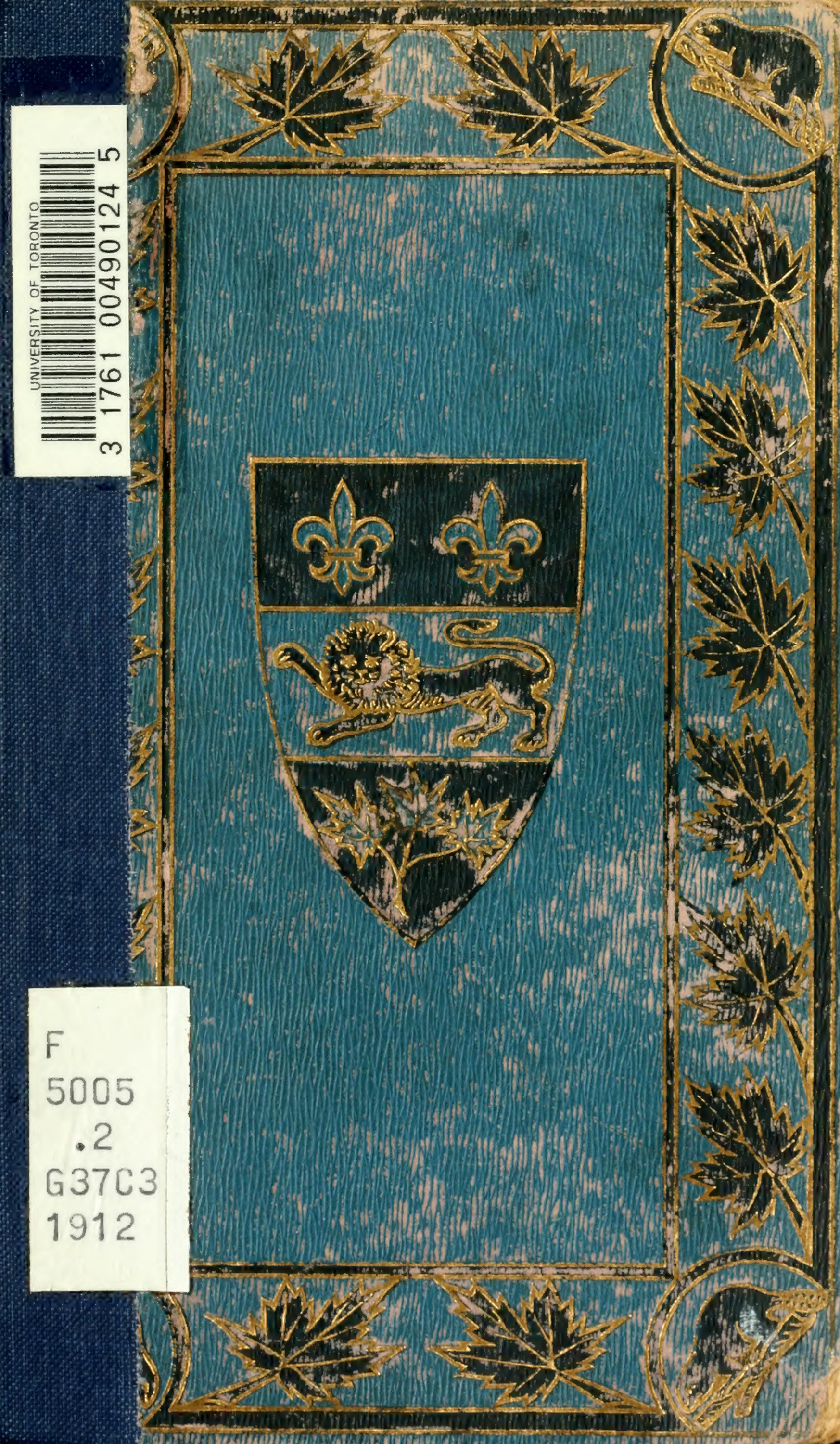
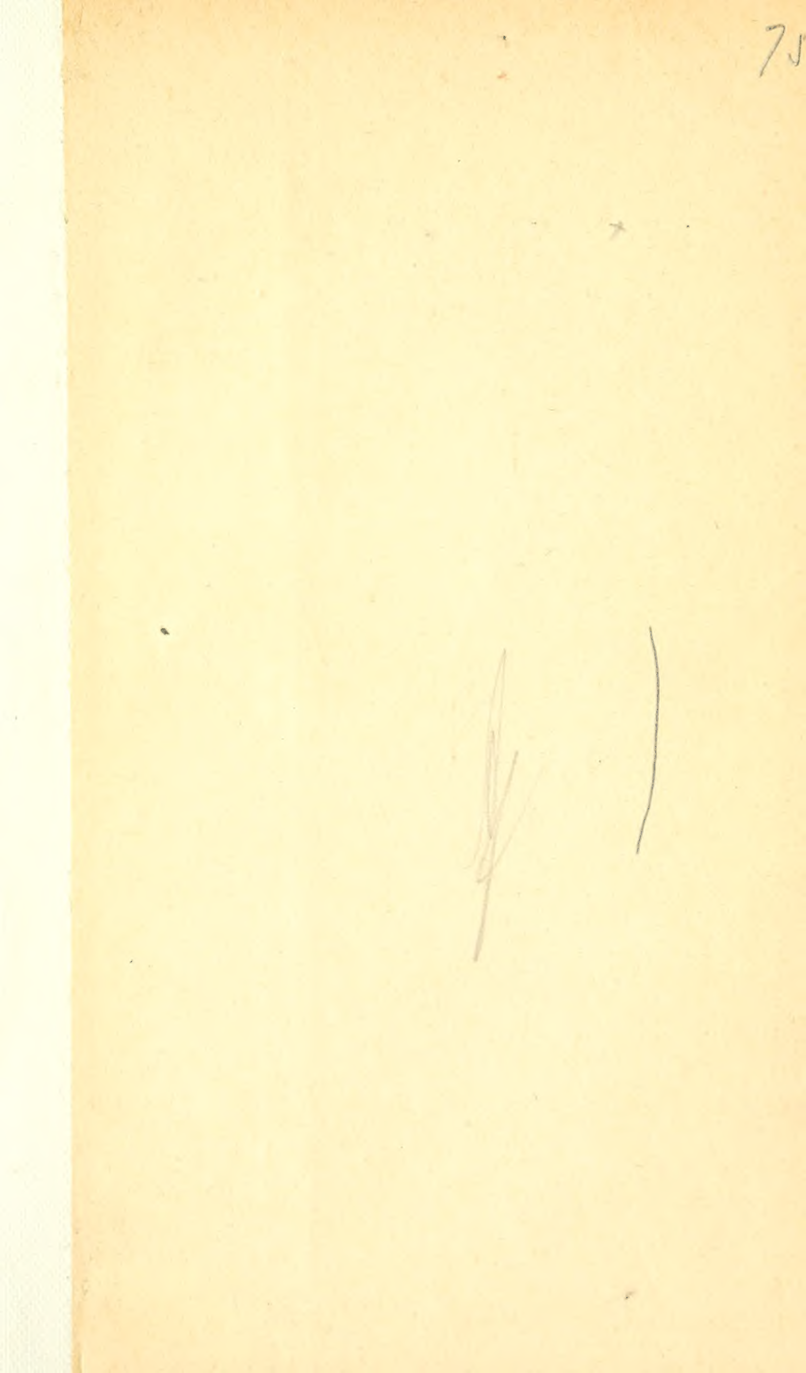

UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 00490124 5

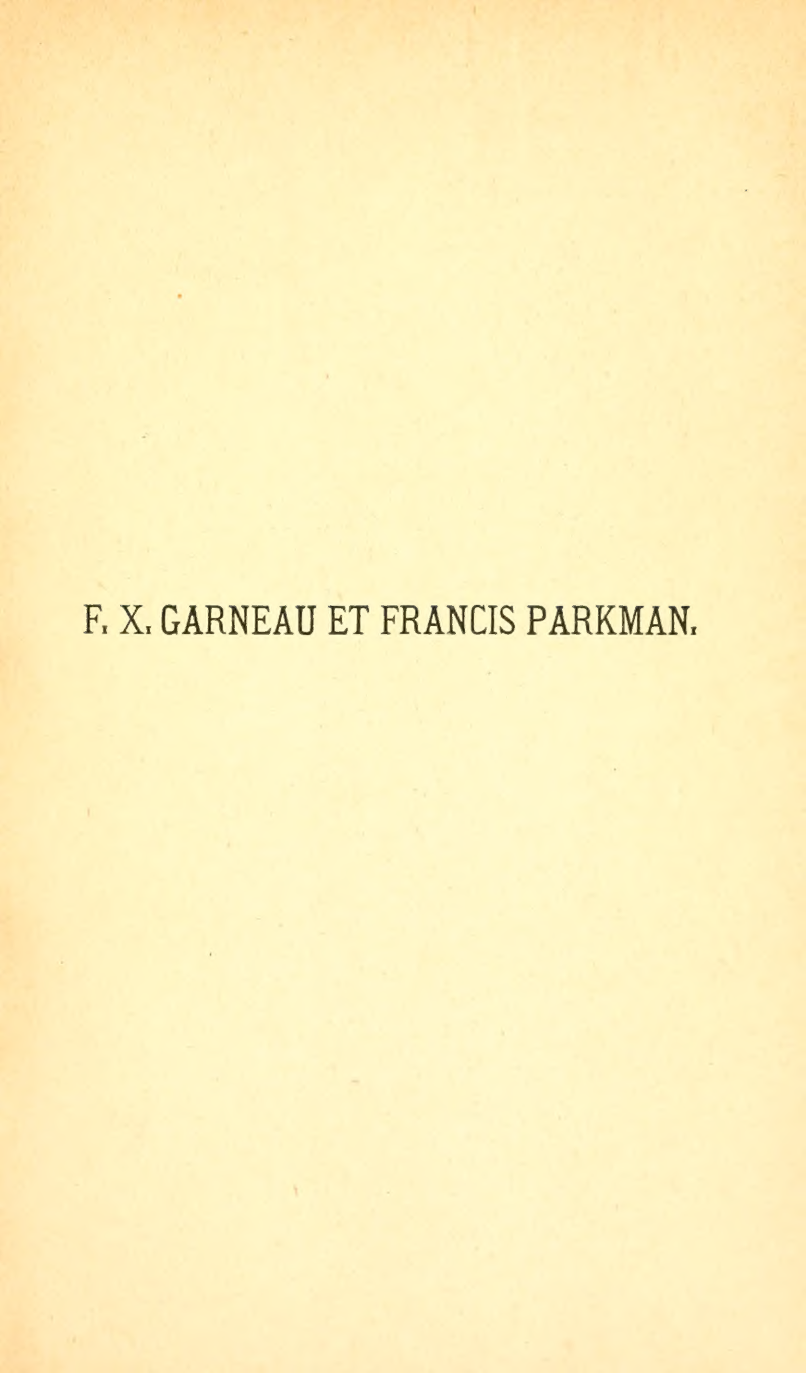


BIBLIOTHÈQUE CANADIENNE



COLLECTION: MONTCALM.

N. 404 B.



F. X. GARNEAU ET FRANCIS PARKMAN.

F. X. GARNEAU

ET

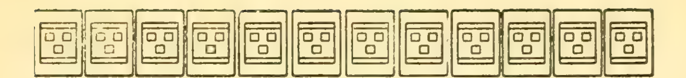
Francis PARKMAN

PAR

L'ABBÉ H. R. CASGRAIN.



MONTRÉAL.
LIBRAIRIE BEAUCHEMIN, Limitée.
79, Rue St Jacques.
1912.



F. X. GARNEAU.

> Si les premiers pas sont difficiles dans la carrière des lettres et des sciences, si les avantages que procure la culture de l'esprit ne sont pas toujours, dans un pays nouveau, appréciés à leur juste valeur par une population trop préoccupée d'intérêts matériels, il viendra un temps, sans doute, où pleine justice sera rendue à ceux qui auront fait des sacrifices pour la plus belle cause qui puisse occuper l'attention des sociétés.
>
> (F. X. GARNEAU, *Voyage*.)

N 1850, l'école militaire de Saint-Cyr était témoin d'un spectacle qui peut donner une idée de l'intérêt qu'offre l'histoire du Canada. Les élèves, réunis autour de la chaire du savant professeur d'histoire, M.L. Dussieux, écoutaient, pour la première fois, le récit de la fondation et de l'établissement de la Nouvelle-France. C'était vraiment un monde nouveau pour ce jeune auditoire : chaque leçon était suivie avec un intérêt toujours croissant. L'ardente et sympathique jeunesse tressaillait d'émotion au récit des grandes actions qui ont illustré le nom français en Amérique. Lorsque enfin le professeur, vivement impressionné, en

vint à l'histoire de la dernière lutte qui coûta le Canada à la France, lorsqu'il déroula cette héroïque page de nos annales militaires, d'enthousiastes applaudissements éclatèrent dans tout l'auditoire (1).

Cette scène émouvante en dit plus que tous les commentaires possibles sur la beauté de l'histoire du Canada ; et c'est à cette magnifique épopée que l'historien dont notre pays déplore la perte, a attaché son nom, devenu désormais immortel eomme les souvenirs qu'il a retracés.

I.

ANCÊTRES DE M. GARNEAU. — SON ENFANCE. — SON ÉDUCATION.

Le fondateur de la famille Garneau, en Canada, faisait partie de la nombreuse émigration venue du Poitou en 1655. Louis *Garnault* était natif de la paroisse de la Grimoudière, diocèse de Poitiers. Il épousa, à Québec, le 23 juillet 1663, Marie Mazoué, native de La Rochelle. En 1667, on le retrouve porté au recensement de la Côte-de-Beaupré. Il s'établit à l'Ange-Gardien.

L'arbre généalogique suivant de la famille de

(1) Ce trait est rapporté par M. Dussieux lui-même au commencement de son esquisse intitulée : *le Canada sous la domination française,* ouvrage écrit avec la plume d'un savant et le cœur d'un soldat.

M. Garneau est extrait du *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes* par M. l'abbé Tanguay (1) :

Pierre Garnault — Jeanne Barault — de la paroisse de la Grimoudière, diocèse de Poitiers.

I. Louis — le premier venu en Canada en 1655; marié en 1663 à Marie Mazoué.

II. François — né en 1665 ; marié à Madeleine Cantin.

III. Louis — marié en 1746 à Marie Josephte Béland.

IV. Jacques — marié en 1776 à Geneviève Laisné.

V. François Xavier — marié en 1808 à Gertrude Amiot.

VI. François Xavier — né le 15 juin 1809 ; marié le 25 août 1835 à Esther Bilodeau, native de la Canardière ; décédé le 3 février 1866.

L'aïeul de M. Garneau était un riche cultivateur de Saint-Augustin : il avait conservé un profond attachement pour la France, et un vif sou-

(1) Cet immense travail, fruit de plusieurs années de patientes recherches, comprend la généalogie des familles canadiennes depuis la fondation de la colonie.

venir des gloires et des malheurs de la patrie au temps de la conquête.

« Il se plaisait à raconter, dit M. Garneau au commencement de son *Voyage en Angleterre et en France*, les exploits de ses pères et les épisodes des guerres de la conquête.

» Mon vieil aïeul, courbé par l'âge, assis sur la galerie de sa longue maison blanche, perchée au sommet de la butte qui domine la vieille église de Saint-Augustin, nous montrait de sa main tremblante le théâtre du combat naval de l'*Atalante* contre plusieurs vaisseaux anglais, combat dont il avait été témoin dans son enfance (1). Il aimait à raconter comment plusieurs de ses oncles avaient péri dans les luttes héroïques de cette époque, et à nous rappeler le nom des lieux où s'était livrée une partie des glorieux combats restés dans ses souvenirs ».

A la mort de ce bon vieillard, son fils aîné, Jacques, hérita du bien paternel. Le père de M. Garneau, qui s'appelait comme lui François-Xavier, vint s'établir à Québec, où il apprit le métier de sellier. Il épousa, en 1808, Gertrude Amiot dite Villeneuve, de Saint-Augustin, et eut plusieurs enfants, dont l'aîné est celui qui fait

(1) Ce combat se livra, en 1760, vis-à-vis de la Pointe-aux-Trembles.

l'objet de cette notice. Il naquit, comme l'indique l'arbre généalogique ci-dessus, le 15 juin 1809, et fut baptisé le même jour.

Son père, ne réussissant pas dans son métier, acheta une goëlette dans le but de réaliser une spéculation, dont l'issue faillit lui être fatale.

« J'avais à peine quatre ou cinq ans, lorsqu'un jour je vis rentrer mon père triste et fatigué d'une excursion commerciale vers le bas du Saint-Laurent, qui n'avait pas été heureuse. Il raconta à ma mère comment il avait failli périr, avec sa goëlette, par la faute d'un vieil ivrogne, nommé Lelièvre, qui s'était donné pour pilote ».

Il paraît que, dès son bas âge, le jeune Garneau fut un enfant étrange. Grave, presque taciturne, on le voyait très rarement jouer ; il était d'une timidité excessive, caractère qu'il conserva jusqu'à la fin de ses jours.

L'enfant ne se plaisait qu'à l'école : dès qu'il sut un peu lire, la lecture fut son seul amusement. Son premier maître fut un bon vieux qu'on appelait le *bonhomme* Parent, et qui tenait sa classe à l'entrée de la rue Saint-Réal (coteau Sainte-Geneviève). Cette maison existe encore : c'est la seule, paraît-il, qui ait échappé à l'incendie du faubourg Saint-Jean en 1845. Bien des fois, lorsque M. Garneau descendait avec ses enfants

la côte d'Abraham, il leur indiqua du doigt, en souriant, cette modeste maison où il avait appris les premiers rudiments de la grammaire.

Un jour, vers l'âge de cinq ou six ans, il s'échappa aux regards maternels, et pénétra, par la porte Saint-Jean, dans la ville, où il ne tarda pas à s'égarer. Après avoir longtemps erré dans les rues, il arriva tout pleurant à la porte de la Caserne, sur le marché de la haute-ville. Des soldats l'accueillirent, essuyèrent ses larmes et le firent manger. Le soir, bien tard, son père, qui le cherchait depuis plusieurs heures, le trouva, assis sur les genoux d'un grenadier, jouant joyeusement du tambour, au grand amusement des bons troupiers.

A l'école, il eut bientôt appris tout ce que savait le *bonhomme* Parent, et on l'envoya à une autre institution moins élémentaire, établie en dehors de la porte Saint-Louis, rue de l'Artillerie. Cette école, où se pratiquait la méthode de l'enseignement mutuel (système de Lancaster), avait été fondée et était entretenue par M. Joseph François Perrault, protonotaire de la cour du banc du roi, — cet homme de bien, cet ami des lettres et des jeunes gens studieux, qui a fait tant de sacrifices pour la cause de l'éducation.

Dès lors, on pouvait soupçonner dans le jeune

élève la future supériorité de l'historien. En peu de jours, il eut surpassé tous les élèves de sa classe : son vieil ami, M. Louis Fiset, se rappelle encore de l'avoir vu faisant gravement l'office de *moniteur général* au milieu de ses petits compagnons d'étude.

Vers l'âge de quatorze ans, le jeune Garneau sortit de cette école pour entrer au greffe de M. Perrault, où il se lia d'amitié avec un jeune Dufault, clerc au même greffe, et que le bon M. Perrault retirait chez lui. Très souvent le soir, François Xavier allait voir son ami ; et durant la veillée, le digne greffier donnait des leçons de grammaire et de littérature aux deux jeunes clercs. M. Garneau a toujours conservé le plus tendre souvenir de son vieux patron et a toujours eu pour lui la plus sincère reconnaissance ; il en parlait souvent à ses enfants avec de grands éloges, et lorsqu'il publia son *Histoire du Canada*, il lui présenta le premier exemplaire de cet ouvrage.

Vers l'âge de seize ans, il sortit du greffe, et entra en cléricature chez M. Archibald Campbell, cet autre ami de la jeunesse, et qui a été, en particulier, le bienfaiteur de notre peintre canadien, M. Falardeau, chevalier de l'ordre de Saint-Louis de Parme. M. Garneau sut bientôt gagner l'es-

time et l'affection de son nouveau patron. M. Campbell lui prêtait des livres, que le jeune clerc lisait avec ardeur, sans négliger l'étude du notariat.

Depuis longtemps il désirait vivement faire des études classiques, et aurait bien voulu entrer au petit séminaire.

Un jour, cédant à ses pressantes sollicitations, sa mère se rendit auprès du supérieur.

« — Prenez mon fils, je vous en prie, lui dit-elle. Il est vrai que je suis trop pauvre pour payer les frais de son éducation ; mais mon fils est un jeune homme laborieux. Après ses études faites, il gagnera de l'argent, et il promet de vous payer alors ».

Le supérieur eut le regret de ne pouvoir acquiescer à sa demande. M. Garneau fut vivement peiné de cet échec.

A peu de temps de là, Mgr Signaï, alors curé de Québec, le rencontra et lui dit :

« — Si tu te sens de la vocation pour l'état ecclésiastique, je te ferai faire tes études.

— Impossible, répondit le jeune homme avec cette droiture et cette franchise qui caractérisèrent toute sa vie : je ne me sens pas appelé au sacerdoce ».

L'extrême rareté des prêtres engageait le cler-

gé d'alors à faire des sacrifices de toutes sortes pour recruter des sujets parmi la jeune génération.

M. Garneau se remit à l'étude avec plus d'ardeur que jamais. Il dévorait les livres. Or, à cette époque, les livres français étaient très rares, le Canada se trouvant sans relations avec la France. N'ayant pas toujours les moyens d'acheter les ouvrages qu'il lui fallait, il les copiait de sa main : c'est ainsi qu'il transcrivit tout son cours de belles-lettres et de rhétorique, et Boileau en entier. Outre ces travaux, il s'appliquait à l'étude de l'anglais, du latin et même de l'italien. Il étudia seul les classiques latins, et plus particulièrement, dit-on, Horace, dont il admirait le bon sens et le génie poétique si facile.

Son père demeurait alors dans une maison située au côté nord de la rue Saint-Jean, non loin de l'église actuelle du faubourg. Les citoyens des environs ont gardé le souvenir des habitudes studieuses du jeune Garneau. Toutes les nuits, disent-ils, on voyait une petite lumière briller à une fenêtre de la mansarde : c'était la lampe de l'étudiant.

II.

VOYAGES AUX ÉTATS-UNIS ET EN EUROPE.

Depuis ses plus jeunes années, M. Garneau ne rêvait que voyages. Il brûlait surtout de voir

l'Europe, cet Orient de l'Américain, comme il l'a dit lui-même.

« Je grandissais avec le goût des voyages et de cette incessante mobilité qui forme aujourd'hui le trait caractéristique de l'habitant de l'Amérique du Nord. Si les circonstances ou la fortune ne me permettaient pas encore de parcourir ces lacs, ces fleuves grandioses que nos pères avaient découverts dans le nouveau monde, de visiter cette ancienne France, d'où ils venaient eux-mêmes, je me promettais bien de saisir la première occasion qui s'offrirait pour accomplir au moins une partie de mes vœux, et aller saluer le berceau de mes ancêtres sur les bords de la Seine.

» Pendant mon cours de droit, une occasion me permit de satisfaire une partie de mes désirs. Je la saisis avec toute l'ardeur d'un jeune homme de dix-neuf ans ».

Voici quelle fut cette occasion à laquelle M. Garneau fait ici allusion. C'était au mois d'août 1828. Un Anglais atteint d'une maladie grave entra, un matin, chez M. Campbell, et lui dit qu'il voulait entreprendre un voyage dans les provinces du Golfe et les États-Unis pour améliorer sa santé, et qu'il désirait emmener avec lui, à titre de compagnon, un jeune homme intelligent, dont il paierait les frais de voyage. M. Camp-

bell, connaissant les goûts de M. Garneau, le recommanda à ce voyageur, qui l'accepta pour compagnon.

Ils partirent de Québec sur un brick de commerce nolisé pour Saint-Jean du Nouveau-Brunswick, descendirent le Saint-Laurent, et en passant par le détroit de Canseau, firent le tour de la Nouvelle-Écosse, « cette ancienne Acadie, dont le berceau fut éprouvé par tant d'orages ». De Saint-Jean ils se rendirent à Portland et à Boston, dont ils firent le trajet par terre jusqu'à New-York. Après un séjour de quelques semaines dans la capitale commerciale des États-Unis, ils revinrent au Canada par la route d'Albany, Troy et Buffalo. L'activité et les progrès étonnants de la jeune république firent sur notre voyageur une impression qui ne s'effaça jamais, et dont on retrouve des traces dans son *Histoire*. « Les États-Unis, dit-il dans son *Voyage*, sont destinés à devenir une Chine occidentale. En 1775, il y avait trois millions d'habitants ; cette population a doublé huit fois depuis (1854). A ce compte il y aurait vers 1925, deux cents millions d'habitants ; mais cet accroissement se ralentira probablement...

» Buffalo, incendié dans la dernière guerre, ne faisait que commencer à sortir de ses cendres.

J'avais devant moi les eaux du lac Érié, une de ces mers douces qu'on ne trouve point dans l'ancien monde. Je me hâtai d'arriver à la chute du Niagara, plus grandiose encore par la masse d'eau qui se jette dans un précipice d'un mille, que par la profondeur de l'abîme... La longueur du lac Ontario, le plus petit de nos grands lacs (60 lieues), fait juger assez des proportions de la nature canadienne. Ces lacs, la chute du Niagara, le Saint-Laurent, son golfe, sont taillés sur le gigantesque, et conviennent parfaitement à la bordure colossale qui les encadre. En effet, d'un côté, au nord, ce sont des forêts mystérieuses, dont les limites sont inconnues ; de l'autre, à l'ouest, ce sont encore des forêts qui appartiennent au premier occupant, anglais ou américain ; au sud, c'est une république dont le territoire excède de beaucoup celui de toute l'Europe ; à l'est c'est la mer brumeuse, orageuse, glacée, de Terre-Neuve et du Labrador. L'infini semble régner sur nos frontières ».

C'est en faisant ces réflexions sur l'immensité de ces contrées, que notre jeune voyageur descendit le lac Ontario, sur lequel on fait usage du compas pour se diriger, comme sur l'Océan. Il atteignit enfin Kingston, l'ancien Frontenac des Français, et rentra à Québec, après avoir parcouru

une petite portion de cette Nouvelle-France d'autrefois ; « et cependant, dit-il, j'avais fait près de sept cents lieues de chemin par terre et par mer.

» Cette rapide excursion, dans laquelle j'avais traversé des nations à leur berceau, côtoyé des rives encore sauvages, circulé au milieu de forêts à moitié abattues, surtout entre Albany et Buffalo, forêts qui avaient abrité autrefois les barbares indigènes, ces indomptables Iroquois, dont on apercevait encore çà et là quelques fantômes décrépits, me donnait une vaste idée de l'avenir de ce nouvel empire jeté par Champlain sur la voie du temps ».

De retour de cette excursion, M. Garneau reprit son cours de droit, et fut admis à la profession du notariat en 1830.

Depuis quelque temps, il s'était mis à étudier l'histoire du Canada, alors très peu connue. L'historien anglais Smith faisait encore autorité, et l'on sait jusqu'à quel point il dénature l'histoire. D'après lui, nos pères, dans leurs guerres contre les Anglais, avaient presque toujours été battus ; et lorsque, d'aventure, ils avaient gagné la victoire, c'était grâce à la supériorité du nombre. Telle était alors l'intime conviction des Anglais : pour eux, les Canadiens n'étaient que des vaincus.

M. Garneau avait tous les jours des discussions avec les jeunes clercs anglais du bureau de M. Campbell ; parfois ces discussions devenaient très vives. Ces questions-là avaient le privilège de faire sortir le futur historien de sa taciturnité.

Un jour, que les débats avaient été plus violents que d'ordinaire :

« — Eh bien ! s'écria M. Garneau fortement ému, j'écrirai peut-être un jour l'histoire du Canada ! mais la véridique, la véritable histoire ! Vous y verrez comment nos ancêtres sont tombés ! et si une chute pareille n'est pas plus glorieuse que la victoire !... Et puis, ajouta-t-il, *what though the field be lost ? all is not lost.* Qu'importe la perte d'un champ de bataille ? tout n'est pas perdu !... Celui qui a vaincu par la force, n'a vaincu qu'à moitié son ennemi » (1).

De ce moment, il entretint dans son âme cette résolution, et il ne manqua plus de prendre note de tous les renseignements historiques qui venaient à ses oreilles ou qui tombaient sous ses yeux.

Cependant, après avoir parcouru quelques parties de l'Amérique, le désir de voir l'Europe, à laquelle l'Amérique doit tout ce qu'elle est, augmentait chez lui à mesure qu'il voyait la réalisation de ce projet plus probable. Il se mit à

(1) Ver de Milton dans le *Paradis perdu.*

faire des épargnes sur le peu d'argent qu'il gagnait chez M. Campbell ; et ayant à la longue amassé la somme de quatre-vingts louis, il put enfin mettre à exécution son rêve chéri. Il fit voile de Québec pour Londres le 20 juin 1831.

« L'Europe, dit-il au commencement de son *Voyage*, conservera toujours de grands attraits pour l'homme du nouveau monde. Elle est pour lui ce que l'Orient fut jadis pour elle-même, le berceau du génie et de la civilisation. Aussi le pèlerinage que j'entreprenais au-delà des mers avait-il, à mes yeux, quelque chose de celui qu'on entreprend en Orient, avec cette différence que là on va parcourir des contrées d'où la civilisation s'est retirée pour s'avancer vers l'Occident, et que j'allais visiter, en France et en Angleterre, cet Orient de l'Américain, des pays qui sont encore au plus haut point de leur puissance et de leur gloire. Si ces contrées n'ont pas l'attrait mélancolique des ruines de la Grèce et de l'Égypte, elles ont celui qu'offre le spectacle de villes populeuses et magnifiques, assises au milieu de campagnes couvertes d'abondantes moissons. Enfin j'allais voir défiler, sous les bronzes de Hyde-Park et de la place Vendôme, les fiers guerriers eux-mêmes dont ces monuments retracent si solennellement l'histoire ».

La traversée de l'Océan inspire à notre voyageur de graves pensées, des rêves poétiques ; il charme ses heures de loisir en lisant quelques poètes anglais. L'existence insouciante et vagabonde des marins, si bien décrite par Byron, le fait songer à la vie aventureuse et romanesque des anciens voyageurs canadiens, nos intrépides coureurs de bois. « Quelle source de poésie que les courses et les découvertes de ces braves chasseurs, qui, s'enfonçant dans les solitudes inconnues du nouveau monde, bravaient les tribus barbares qui erraient dans les forêts et les savanes, sur les fleuves et les lacs de ce continent, encore sans cités et sans civilisation ».

Un autre jour, enveloppé dans son manteau, appuyé sur un des sabords de la poupe, près du timonier, il s'amuse à contempler une tempête, et se laisse aller au ravissement en méditant sur l'intelligence courageuse de l'homme, qui parvient à dompter les farouches éléments.

Enfin, après vingt et un jours de traversée, le navire entre dans la Manche, où il rencontre une flotte anglaise en croisière, « les yeux fixés sur cette France révolutionnaire, qui venait encore de jeter un troisième trône aux quatre vents du ciel ».

L'impression profonde que produisit sur M. Garneau la première vue de la terre d'Europe,

se retrouve encore dans les lignes émues où il parle de son arrivée.

Pendant son séjour à Londres, il eut occasion d'étudier avec soin le jeu des institutions anglaises ; il assista régulièrement aux séances de la chambre des communes. Le temps était propice pour voir fonctionner ce grand corps. On était dans toute la chaleur des discussions sur le bill de réforme.

« J'avais hâte de pénétrer dans son enceinte et d'assister à ses délibérations. Mon imagination parcourant le passé, semblait y voir renaître ses grands orateurs et ses grands hommes d'État, les Pitt, les Fox, les Sheridan, et tant d'autres hommes illustres qui feront toujours la gloire de l'Angleterre ».

Lorsqu'il assista pour la première fois aux communes, il fut un peu désappointé. Cette grande et longue salle, garnie de bancs occupés par quatre ou cinq cents membres, couverts de leurs manteaux et de leurs chapeaux, comme s'ils avaient été sur une place publique, fut loin de lui offrir le spectacle imposant auquel il s'attendait.

Il entendit souvent parler O'Connell, lord John Russell, Stanley, sir Robert Peel, Shiel, Hume, Roebuck. L'éloquence foudroyante du tribun irlandais l'éblouit ; la physionomie, le re-

gard, la voix, les gestes, les idées, tout chez lui dénotait l'homme de génie. Lord John Russell lui parut moins favorisé de la nature.

M. D.-B. Viger, député par la chambre d'assemblée du Bas-Canada près le gouvernement anglais, se trouvait alors à Londres. M. Garneau voulut lui rendre ses hommages, et fut reçu avec cette politesse exquise qui distinguait les hommes de l'ancienne société française et qui tend tous les jours à s'effacer de nos mœurs « sous le frottement du républicanisme et de l'anglification ». M. Garneau était loin de soupçonner, en quittant M. Viger, qu'il allait bientôt être appelé auprès de lui pour lui servir de secrétaire pendant deux ans.

Cependant notre voyageur « avait hâte de fouler cette vieille terre de France dont il avait tant de fois entendu parler, et dont le souvenir, se prolongeant de génération en génération, laisse dans le cœur de tous les Canadiens cet intérêt de tristesse qui a quelque chose de l'exil ».

Il débarqua à Calais le 27 juillet et prit en diligence la route de Paris, où un spectacle féerique l'attendait. On y fêtait l'anniversaire de la révolution de 1830. Descendu le soir à l'hôtel Voltaire, situé en face du Louvre, il fut témoin des dernières réjouissances qui couronnaient la fête.

« La foule était immense sur les quais des deux côtés de la Seine et dans le jardin des Tuileries. C'était un vaste torrent qui circulait en savourant les délices de son triomphe. Le spectacle que j'avais sous les yeux, avait quelque chose de magique. A mes pieds, c'étaient les quais où se pressait cette foule mouvante, et la Seine où se réfléchissaient mille flambeaux ; en face, les Tuileries et la galerie du Louvre ; à ma droite, le Louvre, le portail de l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois et plusieurs ponts jusqu'au Pont-Neuf ; à ma gauche, le Pont-Royal, le pont et la place de la Concorde, le jardin des Tuileries, les arbres des Champs-Élysées, et, dans le lointain, l'arc de triomphe de l'Étoile tout rayonnant de lumières. Des lignes enflammées, embrasant l'horizon de tous côtés, éclairaient toute cette étendue, et permettaient aux monuments de dessiner leurs grandes masses sur les ombres, tandis qu'à leur pied les rayons tombés des flambeaux, doraient la tête des promeneurs et faisaient étinceler les armes des patrouilles.

» Jamais pareil spectacle n'avait encore frappé mes yeux. Le ciel était enflammé. Des fusées de toutes les formes et de toutes les couleurs s'élevaient de tous les points de Paris. Le feu d'artifice du pont d'Arcole fut vraiment magnifique.

On envoya un bouquet tricolore dont la tige embrassait toute la longueur du pont sur lequel on s'était placé, et dont la tête, jaillissant en l'air, tomba à droite et à gauche en s'ouvrant en éventail.

» Je passai une partie de la nuit au milieu de ces enchantements. Le lendemain, je m'éveillai comme après un rêve de choses merveilleuses. En rouvrant les yeux, j'aperçus devant moi la galerie du Louvre, ma chambre étant au second, en face de ce palais, et je dus commencer à reconnaître la réalité du spectacle qui avait saisi mon imagination la veille. Je me levai pour aller admirer les jardins et les superbes édifices que j'apercevais de ma fenêtre ».

Après un court séjour à Paris, M. Garneau revint à Londres, comptant toujours retourner à Québec dans l'automne, mais des complications nouvelles, survenues depuis son départ, avaient apporté un surcroît d'occupations à M. Viger ; et lorsque, le lendemain de son arrivée, M. Garneau alla frapper à son hôtel, l'agent diplomatique du Canada l'accueillit à bras ouverts et le retint auprès de lui en qualité de secrétaire. Sous le voile de timidité et de réserve du jeune homme, M. Viger avait deviné, du premier coup d'œil, la haute et ferme intelligence, nourrie de patriotisme, qui

devait plus tard doter son pays d'un de ses plus beaux titres de gloire.

M. Garneau accueillit l'offre du diplomate canadien comme une bonne fortune, et se hâta d'écrire à son père et à ses amis de Québec la cause inattendue qui le retenait en Angleterre.

« Je croyais mon pauvre père encore bien portant, et une pleurésie (1) nous l'avait enlevé un mois après mon départ du Canada. Malheureux dans toutes ses entreprises, il n'avait réussi en rien. Il emporta seulement avec lui dans la tombe la réputation d'un citoyen honnête et religieux, comme l'avaient été ses pères ».

Le secrétariat que M. Garneau venait d'accepter était loin d'être une sinécure ; les deux années qu'il l'occupa furent des années de travail sans relâche, du matin jusqu'au soir. Elles ne furent guère interrompues que par deux courtes visites à Paris et dans ses environs, en compagnie de quelques amis et de M. Viger, qui, appréciant de plus en plus les qualités de son jeune secrétaire, lui avait accordé sa franche et cordiale amitié.

A Paris, il fit connaissance avec quelques hommes célèbres dans les lettres et dans les sciences. Il avait déjà été admis, pendant son séjour à

(1) Il est remarquable que ce soit la même maladie qui ait emporté le père et le fils.

Londres, dans la société de plusieurs célébrités anglaises et étrangères, entre autres de M. Mc Gregor, auteur du meilleur ouvrage qui eût encore paru sur les colonies anglaises de l'Amérique du Nord, de madame Gore, écrivain estimé en Angleterre, et du célèbre Roebuck, que Québec s'honore d'avoir dirigé dans les premiers sentiers de la vie intellectuelle, et dont M. Garneau trace un portrait plein de vérité et d'animation, « fier de voir que cette jeune plante se fût développée au soleil du Canada ».

Il fut admis dans les rangs de la Société littéraire des Amis de la Pologne, dont Thomas Campbell, l'auteur du beau poème anglais : « *The Pleasures of Hope* », était président, et dont faisaient partie le comte de Camperdown, plusieurs autres membres distingués du parlement et des dames de distinction. Il s'y lia d'amitié avec un savant polonais, le Dr Schirma, ancien professeur de philosophie morale à l'université de Varsovie, et connut une partie des exilés polonais réfugiés à Londres après l'insurrection malheureuse de leur patrie, l'année précédente. Il eut aussi occasion de connaître alors le grand poète national de la Pologne, le vieux Ursin Niemcewicz, le prince Czartoriski, le général Pac, ancien officier de Napoléon.

Il mit quelquefois la main à la rédaction de la revue *The Polonia*, publiée à Londres sous les auspices de la Société.

Un jour, dans une réunion de cette Société, il fut singulièrement frappé du respect qu'impose, en Europe, la supériorité intellectuelle. Outre les illustrations polonaises qu'on vient de nommer, il y avait là des membres de la chambre des lords, des membres de la chambre des communes, des hommes de lettres. « O'Connell est annoncé. Lorsqu'il fut introduit, tout le monde se leva spontanément pour rendre hommage au grand orateur, hommage qu'on ne rendit qu'à lui seul. Je ne l'avais vu que dans les communes, où je l'avais entendu parler une fois ou deux. Je pus l'examiner à mon aise, n'étant qu'à quelques pieds de lui, en face. Il était de grande taille et gros en proportion. Il avait la figure ronde, le nez petit et le regard pénétrant. Il portait un frac bleu boutonné jusqu'au menton, et une cravate noire, dont il roulait les bouts, fort courts, souvent dans ses doigts. Il dut parler. Il se leva. Le geste, le ton de la voix, le langage, tout annonçait le puissant orateur. Il affectait la prononciation irlandaise. Son discours fut applaudi. L'occasion n'exigeait pas un grand déploiement d'éloquence ; mais, lors-

qu'il parla des malheurs de l'oppression, sa voix prit ce timbre presque tremblant, ses yeux prirent cette expression de douleur et de vengeance que je n'oublierai jamais.

» Le prince Czartoriski avait déjà atteint la cinquantaine en apparence. Il était d'assez haute taille, et sa figure, plus longue que large, annonçait l'homme qui a pris son parti sur les revers de la fortune. Il n'en était pas de même du général Pac, comte polonais et ancien colonel dans les armées de Napoléon ; c'était un homme de taille moyenne, qui portait sur sa figure à la fois la résolution du soldat et la tristesse de l'exilé. Son magnifique palais de Varsovie, tous ses biens, qui étaient considérables, avaient été confisqués, comme ceux du prince Czartoriski et de tous les autres patriotes. Niemcewicz, génie d'un ordre supérieur, semblait moins abattu que ses compatriotes, et en même temps plus avancé qu'eux dans l'intimité de leurs hôtes ; mais cela était dû probablement à sa réputation littéraire. Le prince Czartoriski était l'ami intime du comte Grey ».

La vue de ces illustrations littéraires et politiques augmenta en M. Garneau le goût des lettres, et le rendit plus sensible au sort qui menaçait ses compatriotes, frappés par la conquête comme les

Polonais qu'il voyait pleurant leur patrie sur une terre étrangère.

Dans une solennité funèbre, célébrée le jour anniversaire de la prise de Varsovie, en l'honneur des braves et infortunés Polonais tombés sous le fer des Russes dans cette fatale journée, M. Garneau fut invité à mêler sa voix aux accents de deuil des exilés, et il lut une pièce de vers qui décèle un beau talent poétique, et qui est surtout remarquable par son énergie. Elle commence ainsi :

« On nous disait : Son règne recommence,
» La Liberté partout renverse les tyrans ;
» Comme l'éclair, on voit briller sa lance,
Qui dans leurs chars poursuit les monarques errans.
» Le guerrier de Warsaw, sur son coursier fidèle,
» Pour la patrie a ressaisi son dard ;
» Et déjà le clairon résonne en la tourelle
» Où sommeillaient les satrapes du czar. »

Cependant la situation précaire où la mort de M. Garneau père avait laissé sa veuve, et la santé de celle-ci, toujours chancelante depuis cette douloureuse époque, faisaient souvent tourner à son fils des regards d'anxiété vers le Canada. Sa pauvre mère lui demandait de revenir au printemps, s'il voulait la voir encore vivante. Il résolut de se rendre à ses vœux. D'ailleurs la mission diplomatique de M. Viger tirait à sa fin.

Il s'embarqua le 10 mai 1833, par une délicieuse journée de printemps qui semblait lui promettre une traversée rapide et heureuse. Mais il n'était en mer que depuis trois ou quatre jours, lorsqu'une tempête furieuse assaillit le navire et dura presque toute la traversée. Les vents toujours contraires lui firent presque perdre l'espoir de jamais revoir sa chère patrie.

Dans le récit de son voyage, écrit vingt ans après, on entrevoit en cet endroit un souvenir d'illusions perdues qui assombrissait son âme. Au milieu des mélancoliques réflexions qui tombent de sa plume, il laisse glisser un tendre reproche à son pays qui l'a si longtemps oublié.

« L'ennui me prenait au milieu de cette orageuse immobilité. L'image du Canada m'apparaissait comme ces mirages trompeurs qui flattent les regards du voyageur au milieu du désert. Je voyais la fortune, l'avenir, le bonheur au delà des mers, dans cette sauvage contrée ou l'espérance avait autrefois conduit mes ancêtres ; vain songe que les événements se sont plu ensuite à démentir en détail ».

Enfin cinquante jours après son départ de Liverpool, le 30 juin, il mettait pied à terre à Québec, et se jetait dans les bras de sa mère (1).

(1) Les détails qui précèdent sur les voyages de M. Garneau,

III.

DIVERS ÉCRITS DE M. GARNEAU. — SON « HISTOIRE DU CANADA ».

A son arrivée, M. Garneau essaya d'exercer sa profession. Il fut un an associé avec M. Besserer, alors membre de la chambre d'assemblée. Quelque temps après, il entra comme comptable dans une banque ; mais il n'y fit que passer. Cette riche nature s'accommodait mal de l'aride besogne des chiffres. Il secoua la poussière du comptoir, et obtint une place de traducteur à la chambre d'assemblée.

Dans ses moments de loisir, il continuait toujours de se livrer à ses occupations favorites, les études littéraires, chérissant dans le modeste silence du cabinet cette indépendance de l'esprit sacrifiée si souvent sur la scène politique.

Ce fut vers cette époque qu'il publia dans les journaux plusieurs pièces de poésie fugitive, qui ont été en partie recueillies par M. Huston dans son *Recueil de littérature canadienne*, imprimé à Montréal en 1848 (1).

Ces poésies respirent, en plusieurs endroits, les sentiments qui l'animaient au sujet de la na-

ne sont qu'une courte analyse du récit qu'il en a fait lui-même, et qui offre des pages pleines d'intérêt.

(1) *Répertoire national.*

tion dont il devait bientôt entreprendre d'écrire l'histoire.

On peut citer parmi les plus remarquables: *ses Oiseaux blancs*, *l'Hiver* et *le Dernier Huron*.

Mais ces essais, qui auraient pu suffire à la réputation d'un autre et qui lui assuraient une place distinguée parmi nos littérateurs, n'étaient qu'un acheminement à l'œuvre capitale de sa vie.

Ce fut d'abord le souvenir de ses relations avec les hommes de lettres de Londres et de Paris qui l'engagea à poursuivre avec plus d'ardeur et de persévérance ses recherches sur les annales historiques du Canada.

Mais ce ne fut qu'en 1840 qu'il commença à écrire son *Histoire*.

On n'avait encore dans le pays que des publications incomplètes sur ce sujet. En quittant le Canada, les Français avaient emporté avec eux toutes leurs archives, toute leur correspondance officielle et politique, qui resta oubliée, même en France, jusqu'à ces dernières années. Les États-Unis sont les premiers qui probablement en ont rappelé le souvenir. L'État de New-York et celui de Massachusetts obtinrent de Louis-Philippe la permission de faire faire des recherches dans les archives de France et de faire copier les documents concernant leur histoire.

Le premier volume de l'*Histoire du Canada*, parut à Québec en 1845.

L'année précédente, M. Garneau avait obtenu l'emploi de secrétaire du conseil municipal de Québec, qu'il a occupé pendant vingt ans. Depuis ce jour, sa vie s'est écoulée sans aucun incident remarquable, entre les paisibles devoirs de sa charge et les veillées solitaires de ses études historiques.

Peu de temps après l'apparition de son premier volume d'histoire, M. Garneau fut informé par le Dr O'Callaghan, ancien membre de la chambre des députés du Bas-Canada, et réfugié politique à Albany depuis l'insurrection de 1837, que l'État de New-York avait obtenu une copie de la correspondance officielle des gouverneurs et des fonctionnaires publics de la Nouvelle-France depuis sa fondation jusqu'au traité de paix de 1763. M. Garneau se rendit à Albany et obtint l'autorisation de compulser ces précieux documents et d'en faire des extraits. Le Dr O'Callaghan, très versé lui-même dans l'histoire de la colonisation de l'Amérique du Nord, était à la veille de publier sa savante *Histoire de la Nouvelle-Hollande*.

A l'aide de ces nouvelles recherches, M. Garneau put faire paraître le second volume de son

ouvrage en 1846, et le troisième en 1848, conduisant l'histoire du Canada jusqu'à l'établissement du gouvernement constitutionnel en 1792.

Ces travaux sur le Canada réveillèrent l'attention publique. Jusqu'alors on n'avait pas osé ouvrir les annales canadiennes, de peur de rappeler à la mémoire des scènes trop douloureuses ; ce qui a inspiré ces lignes à M. de Gaspé dans ses *Anciens Canadiens :* « Vous avez été longtemps méconnu, mes anciens frères du Canada ! Vous avez été indignement calomniés ! Honneur, cent fois honneur à notre compatriote, M. Garneau, qui a déchiré le voile qui couvrait vos exploits ! Honte à nous, qui, au lieu de fouiller les anciennes chroniques si glorieuses pour notre race, nous contentions de baisser la tête sous le reproche humiliant de peuple conquis qu'on nous jetait à la face à tout propos » !

A part certaines réserves, l'ouvrage de M. Garneau fut bien accueilli en Canada et en France ; la *Nouvelle Revue encyclopédique* de 1847, publiée à Paris par Firmin-Didot, imprimeur de l'Institut de France, en fit un rapport favorable (1).

Cependant M. Garneau ne cessait point ses re-

(1) Il est curieux de lire l'impression qu'avait faite sur l'esprit de deux de nos hommes les plus éminents, M. Papineau et M. Morin, la lecture de l'*Histoire du Canada,* alors qu'une partie de l'ouvrage était encore sous presse. On voit que, dès l'abord,

cherches et les travaux qui étaient devenus l'objet exclusif de ses études. Une nouvelle collection de documents historiques avait été acquise par le Canada. M. Garneau prit la résolution de publier une seconde édition de son ouvrage, revue et corrigée d'après ces nouveaux manuscrits authentiques, et les chambres lui votèrent pour

ils avaient été frappés de ce qui fait le caractère saillant de l'œuvre de M. Garneau, la hauteur des vues.

« *Montréal,* 22 *janvier* 1845.

« Cher Monsieur,

» Je voudrais pouvoir vous écrire moins à la hâte, pour vous exprimer combien j'ai été satisfait de l'*Introduction* de votre *Histoire,* que vous avez bien voulu me communiquer. Vous vous placez dès l'abord à un point de vue élevé, qui promet une grande utilité et un immense intérêt ; je suis sûr que l'ouvrage tiendra ce que promet la préface. Voilà pour le *fond.* M. Chauveau, qui vient de lire les pages que vous m'avez transmises, et dont il avait au reste déjà vu une partie à Québec, en est très satisfait. Je verrai l'ami Parent à la première occasion. Quant à la *forme,* les chapitres distincts, que vous annoncez, faciliteront beaucoup la lecture profitable de l'ouvrage. Continuez, et vous ne pourrez manquer de faire un ouvrage digne du nom canadien, et de passer avec lui à la postérité...

» A. N. Morin ».

Montréal, 26 *février* 1850.

« Mon cher Monsieur,

» J'apprends avec plaisir que vous reprenez avec ardeur la continuation de votre beau travail sur l'histoire du pays. Couronnez l'œuvre par le même amour de la vérité historique, la même diligence à la chercher, la même indépendance à l'énoncer, et le même talent d'ecrivain : vous aurez rempli une tâche éminemment utile au pays, et qui vous fait déjà infiniment d'honneur...

» L. J. Papineau ».

cela une allocation libérale (£250). L'auteur termine son récit à l'acte d'union des deux Canadas (1840).

Cette édition, qui parut en 1852, fut encore mieux accueillie que la première. La *Revue des deux Mondes* et *le Correspondant* de Paris lui consacrèrent deux longs articles, l'un écrit par M. Pavie et l'autre par M. Moreau, tous les deux écrivains distingués. L'ouvrage de M. Garneau y fut apprécié de manière à faire honneur et à l'écrivain et au jeune pays qui pouvait fournir déjà de si intéressantes annales.

La revue américaine du Dr Brownson, publiée à Boston, reçut l'ouvrage avec la même faveur.

Les historiens français et américains ont rendu pleine justice à l'exactitude de l'auteur et à la largeur de ses vues, en le citant souvent dans leurs récits, tels que MM. Ferland (1), Bancroft (2), Parkman (3), Sargent (4), O'Callaghan (5), Rameau (6), Dussieux (7), et surtout, dans sa grande *Histoire de France*, Henri Martin,

(1) *Cours d'histoire du Canada.*

(2) *History of the United States.*

(3) *History of the conspiracy of Pontiac.*

(4) *The History of an expedition against Fort Duquesne in 1755 under Major General Edward Braddock.*

(5) *History of New Netherland.*

(6) *La France aux colonies.*

(7) *Le Canada sous la domination française.*

qui fait réflexion touchante en prenant congé de notre auteur :

« Nous ne quittons pas sans émotion cette *Histoire du Canada*, qui nous est arrivée d'un autre hémisphère comme un témoignage vivant des sentiments et des traditions conservés parmi les Français du nouveau monde, après un siècle de domination étrangère. Puisse le génie de notre race persister parmi nos frères du Canada dans leurs destinées futures, quels que doivent être leurs rapports avec la grande fédération anglo-américaine, et conserver une place en Amérique à l'élément français » (1).

Une troisième édition de l'*Histoire* de M. Gar-

(1) En 1862, M. Henri Martin adressait à l'auteur de l'*Histoire du Canada* une lettre où l'on trouve quelques remarques du plus haut intérêt, sur l'influence que sont appelés à exercer l'élément français, et, en général, les races latines en Amérique. Nous sommes heureux de pouvoir citer cette autorité imposante à l'appui des observations que nous faisions dans un article récent publié dans le *Foyer Canadien*, sur *le Mouvement littéraire au Canada*, et où nous parlions de la vocation de la r ce française en Amérique, et de la nécessité d'opposer une digue à « l'élément anglo-saxon, dont l'expansion excessive, l'influence anormale doivent être balancées, de même qu'en Europe, pour le progrès de la civilisation ».

« Monsieur,

» .... J'avais été heureux, il y a quelques années, de trouver dans votre livre non seulement des informations très importantes, mais la tradition vivante, le sentiment toujours présent de cette France d'outre-mer, qui est toujours restée française de cœur, quoique séparée de la mère patrie par les desti-

neau a été publiée en 1859. Un Anglais, M. Bell, en a donné, en 1860, une traduction assez médiocre et souvent incorrecte.

M. Garneau a encore publié, dans *le Journal de Québec*, en 1855, un *Voyage en Angleterre et en France*, qu'il avait d'abord eu l'intention de réunir en un volume. Mais il jugea ensuite cette œuvre trop imparfaite pour lui donner cette forme définitive. Les fragments les plus intéressants en ont été publiés dans le *Foyer canadien*, dont M. Garneau était un des collaborateurs.

IV.

MALADIE DE M. GARNEAU. — SA MORT.

Cependant les longs travaux de M. Garneau avaient peu à peu miné sa santé ; il fut attaqué d'épilepsie. Ce fut en 1843 qu'il ressentit les premières atteintes de cette maladie cruelle. Les

nées politiques. Je n'ai fait que m'acquitter d'un devoir en rendant justice à vos consciencieux travaux. Puissent ces échanges d'idées et de connaissances entre nos frères du nouveau monde et nous se multiplier et contribuer à assurer la persistance de l'élément français en Amérique ! A part nos sympathies nationales, à nous autres, il y a un grand intérêt de civilisation à ce que l'élément anglais, de *prépondérant*, ne devienne pas *unique* du pôle nord jusqu'à l'isthme, et n'absorbe pas totalement les éléments français et hispano-indien. La variété est le principe du progrès.

» Agréez, je vous prie, monsieur, mes sentiments les plus disingués et les plus sympathiques.

» H. MARTIN.

Paris, 1er *avril* 1862 ».

trois années suivantes, le mal sembla avoir disparu ; mais, en 1846, il éclata de nouveau, terrible, incurable. A la suite d'une attaque de typhus, compliqué d'un érysipèle au visage, qui le conduisit aux portes de la mort, il parut presque guéri pour la seconde fois.

Ce fut le Dr Jean Blanchet qui le sauva par des soins éclairés autant qu'assidus. M. Garneau en garda toujours le souvenir, et dans le désir de marquer sa reconnaissance à celui qui l'avait arraché à la mort, il lui dédia, en 1855, le livre de son *Voyage*. A la mort du Dr Blanchet, en 1857, il fut le promoteur d'une souscription publique pour édifier sur sa tombe le monument que l'on admire aujourd'hui sous les grands arbres du cimetière Saint-Charles.

Pendant quelque temps, on espéra que l'illustre malade recouvrerait la santé ; mais l'assiduité au travail et l'application qu'exigea de lui la correction de son *Histoire*, réveillèrent le mal avec une recrudescence telle qu'il y a deux ans, au mois de mai 1864, M. Garneau dut se démettre de ses fonctions de secrétaire de la ville, qu'il occupait depuis 1844. La ville lui accorda une pension de £200, en considération des services qu'il avait rendus non seulement à la cité dans l'accomplissement de sa charge, mais encore au pays

tout entier par ses importants travaux d'histoire.

Dans ses rapports sociaux, M. Garneau était d'une réserve et d'une politesse exquises ; c'était le type du gentilhomme accompli. Modeste, comme le véritable mérite, il se défiait toujours de lui-même ; cette timidité naturelle, mêlée d'une noble fierté, fut une des causes qui le tinrent éloigné des luttes politiques, où ses talents et sa réputation lui assignaient un rôle éminent.

Chez lui, la conduite de l'homme privé a toujours été d'accord avec les principes sévères de l'historien. Cette rigidité a même refroidi ses rapports avec plusieurs de ses amis de jeunesse, qui croyaient pouvoir suivre une voie différente.

On a dit que M. Garneau s'était tenu à l'écart du mouvement politique de son temps, parce qu'il était sans ambition. Sans doute qu'il fut un homme d'étude plus que d'action ; mais la cause principale de son éloignement de la vie publique était ailleurs : c'est qu'il devançait de trop loin son époque. Il n'a pas été entièrement compris tout d'abord, si ce n'est par les esprits d'élite. Ce n'est que de nos jours qu'on lui a rendu pleine justice. Son *Histoire* lui valut sans doute de vifs applaudissements, mais aussi des réclamations non moins vives, dont quelques opinions trop entières furent le prétexte plutôt que la jus-

tification. Parmi une certaine classe, il s'attira des défiances plus que des sympathies. Comme il arrive trop souvent, ne pouvant le suivre, on essaya d'entraver sa marche. Ces préjugés le poursuivirent presque toute sa vie. Il lui eût été facile de les fléchir ; mais il avait trop la conscience de sa dignité d'historien pour gauchir devant ce qu'il croyait la vérité ou pour faire de lâches concessions.

Cette défiance de ceux qui ne le comprenaient pas et la mauvaise volonté de ceux qui auraient voulu exploiter son talent à leur profit, furent les vrais obstacles qui lui fermèrent l'entrée de la vie publique. Ceci explique pourquoi il n'arriva jamais à rien, pourquoi il mourut pauvre, n'ayant jamais eu d'autre emploi que celui de secrétaire de l'hôtel de ville de Québec.

Les luttes opiniâtres qui se livraient pour la conquête de nos libertés à l'époque où M. Garneau écrivait son histoire, les persécutions récentes et les dangers présents avaient surexcité au delà des bornes le sentiment national. Nous en sommes restés susceptibles à l'excès pour tout ce qui regarde notre passé.

Entraînés par ce sentiment, bien des gens auraient voulu que M. Garneau fît du panégyrique au lieu de l'histoire, qu'il dissimulât les faiblesses ou les fautes pour ne mettre en lumière que les

hauts faits. On ne comprenait pas que son argumentation eût perdu toute sa force vis-à-vis de nos adversaires s'il ne se fût montré juste jusqu'à la sévérité vis-à-vis de nous. « Le blâme que j'ai porté contre le régime français, écrivait-il lui-même en 1854 à un de ses critiques de Paris, donnait de la force à mes paroles aux yeux des protestants eux-mêmes, lorsque je blâmais leur conduite depuis qu'ils étaient les maîtres, et ne laissait rien à me répondre ».

Quiconque lit l'*Histoire* de M. Garneau à ce point de vue est frappé d'admiration. Ses éloges comme ses critiques sont écrits avec ce calme et avec cette tempérance qui portent la conviction en faisant ressortir l'impartialité de l'écrivain.

Pour ne parler que des temps primitifs de la colonie, qu'on lise son jugement sur Champlain et comment il apprécie la fameuse question de la guerre contre les Iroquois qui a entraîné de si graves conséquences : c'est un modèle de justesse et de modération. Nul entraînement dans son admiration. C'est l'histoire seule qui parle. Bancroft aussi bien qu'Augustin Thierry aurait pu signer cette page.

Malgré certaines opinions émises dans les premières éditions de son *Histoire* et qui ont été jugées peu conformes à la rigueur des saines doc-

trines, M. Garneau était un homme sincèrement religieux. Que de fois n'a-t-on pas été édifié, dans les tristes moments où on le voyait aux prises avec son mal cruel, de l'entendre murmurer tout bas l'*Ave Maria*, même au milieu du trouble de ses facultés.

Il a donné d'ailleurs une preuve éclatante de sa piété filiale envers l'Église en soumettant humblement la dernière édition de son *Histoire* à un ecclésiastique compétent, et en faisant plein droit aux observations qui lui avaient été suggérées. Dans un pays profondément catholique comme le nôtre, on est peu étonné d'une telle conduite ; mais si un pareil fait se produisait en France, par exemple, on n'aurait pas assez d'éloges pour celui qui en serait l'auteur. Sachons, du moins, reconnaître ce qu'il renferme de généreux et de consolant pour notre société.

Comme on devait s'y attendre, la mort de M. Garneau a été celle d'un vrai chrétien. Il a supporté les souffrances de sa maladie avec une patience inaltérable. Parfaitement résigné à la volonté de Dieu, il s'est préparé au moment suprême et a reçu les derniers sacrements avec une piété profondément édifiante.

Il s'est éteint, le 2 février dernier, à l'âge de cinquante-six ans et sept mois.

Le cri de douleur qui a retenti dans tout le pays à la première nouvelle de sa mort, et qui n'est pas encore calmé, est le plus bel éloge que l'on puisse faire de son mérite : c'est l'oraison funèbre de la patrie en deuil.

Par un mouvement tout spontané, une souscription nationale s'est organisée dans le but de lui élever un monument et de donner à sa famille un témoignage de la reconnaissance publique. Ce mouvement qui s'est propagé rapidement dans toutes les parties du pays, et qui se continue encore au moment où nous écrivons, nous donne lieu d'espérer qu'il produira des résultats dignes de celui qui en est l'objet.

En parlant de la mort de M. Garneau, comment oublier cette autre perte cruelle qui l'a précédée de si près, comment ne pas donner un souvenir, une larme à son digne émule, M. Ferland, tombé, lui aussi, avant le temps, victime de son dévouement à la science et à la patrie !

On ne lira pas sans émotion la lettre suivante, que M. Garneau adressait en 1861 à M. Ferland, en accusant réception du premier volume de son *Cours d'histoire du Canada.* C'est un témoignage vivant de la touchante amitié qui unissait ces deux grands citoyens, et de leur commune sollicitude pour l'avenir de leur cher Canada.

Samedi, 24 *août* 1861.

« M. Garneau prie M. Ferland de vouloir bien accepter ses hommages, et en même temps ses remerciements pour le premier volume de son *Cours d'histoire du Canada*, qu'il a eu la complaisance de lui envoyer. M. Garneau a passé chez M. Ferland pour lui exprimer personnellement toute sa reconnaissance et parler avec lui de leur chère patrie ; mais il n'a pas été assez heureux pour le rencontrer.

» M. Garneau aurait voulu causer avec une des lumières du Canada sur la foi qu'on doit avoir en notre nationalité et sur les moyens à suivre pour en assurer la conservation. Celui qui a su développer avec tant d'exactitude nos origines historiques doit être pénétré plus qu'un autre des sentiments de cette foi. Son livre, quel que soit l'avenir de ses compatriotes, sera toujours le témoignage d'un principe révéré par tous les peuples et rendra la mémoire de son auteur plus chère à la postérité ».

Garneau ! Ferland ! deux noms immortels, qui seront toujours prononcés avec amour, tant qu'il restera un Canadien pour les redire aux âges futurs !

V.

JUGEMENT SUR « L'HISTOIRE DU CANADA ».

Pour apprécier avec justice et impartialité l'œuvre de M. Garneau, il faut se reporter à l'époque où il a commencé à écrire. Il traçait les premières pages de son *Histoire* au lendemain des luttes sanglantes de 1837, au moment où l'oligarchie triomphante venait de consommer la grande iniquité de l'union des deux Canadas, lorsque par cet acte elle croyait avoir mis le pied sur la gorge à la nationalité canadienne. La terre était encore fraîche sur la tombe des victimes de l'échafaud, et leur ombre sanglante se dressait sans cesse devant la pensée de l'historien ; tandis que, du fond de leur lointain exil, les gémissements des Canadiens expatriés, leur prêtant une voix lugubre, venaient troubler le silence de ses veilles. L'horizon était sombre, l'avenir chargé d'orages, et quand il se penchait à sa fenêtre, il entendait le sourd grondement de cette immense marée montante de la race anglo-saxonne qui menaçait de cerner et d'engloutir le jeune peuple dont il traçait l'histoire, comme elle avait déjà submergé deux nationalités naissantes de même origine : au sud, celle de la Louisiane (1); au nord, celle de cette infortunée

(1) Lorsque nous écrivions ces lignes en 1866, nous avions,

Acadie, jetée aux quatre vents du ciel. Parfois il se demandait si cette histoire qu'il écrivait n'était pas plutôt une oraison funèbre.

comme M. Garneau, quelque espoir dans l'avenir de la nationalité française en Louisiane; mais nous sommes obligé d'avouer, à notre grand regret, que nous avons perdu toute illusion à cet égard, depuis que nous avons séjourné en Louisiane, durant les hivers de 1880 et 1881, et que nous avons constaté la tendance universelle de la population créole à s'américaniser. On ne peut se dissimuler que, dans un avenir qui n'est pas éloigné, la terre où La Salle, Bienville et d'Iberville se sont immortalisés n'aura plus rien de français que le nom.

Nous venons de rappeler le souvenir de d'Iberville. On sait que cet illustre marin mourut dans le port de la Havane, en 1706 ; mais ce qu'on ne sait pas, c'est que ses restes reposent à côté de ceux de Cristophe Colomb dans la cathédrale de la Havane. Voici l'extrait de sépulture de d'Iberville qui constate ce fait, et que nous avons copié nous-même, aux archives de la cathédrale de la Havane, le 26 février 1885.

LIBRO 4° DE DEFUNCIONES DE BLANCOS AÑO 1706.

No 58

MONSIEUR MOIN DE BERBILA. } En la ciudad de la Habana en cinco de setiembre de mil setecientos seis años se enterro en esta Santa Iglesia Parroquial Mayor de Sn Cristobal, Monsieur Moin de Berbila, natural del Reino de Francia recibio los santos sacramentos I lo firmo.

JN DE PETRAZA.

(*Traduction.*)

LIVRE 4e DES SÉPULTURES DES BLANCS, ANNÉE 1706.

En la cité de la Havane, le 5 de septembre mil sept cent six, a été inhumé dans cette sainte église paroissiale majeure de Saint-Christophe, Monsieur Moin de Berbila, natif du royaume de France, muni des saints sacrements, par nous soussigné.

JN DE PETRAZA.

Il est inutile de faire remarquer que *Moin de Berbila* n'est qu'une corruption de la prononciation espagnole de Le Moyne d'Iberville.

L'heure était donc solennelle pour remonter vers le passé, et le souvenir des dangers qui menaçaient la société canadienne prête un intérêt dramatique à ses récits. On y sent quelque chose de cette émotion du voyageur assailli par la tempête au milieu de l'Océan, et qui, voyant le navire en péril, trace quelques lignes d'adieu qu'il jette à la mer, pour laisser après lui un souvenir.

Au milieu des perplexités d'une telle situation, le patriotisme de l'historien s'enflammait, son regard inquiet scrutait l'avenir en interrogeant le passé, et y cherchait des armes et des moyens de défense contre les ennemis de la nationalité canadienne. Car l'*Histoire du Canada* n'est pas seulement un livre, c'est une forteresse où se livre une bataille qui est déjà devenue une victoire sur plusieurs points, et dont l'issue définitive est le secret de l'avenir. Ce coup d'œil jeté sur l'époque peut servir à expliquer, sinon à justifier, certaines erreurs d'appréciation que l'auteur a d'ailleurs loyalement reconnues plus tard : illusions d'une âme généreuse, que la vérité réfute, mais qu'elle respecte et honore.

La correspondance intime de M. Garneau indique en plusieurs endroits la disposition de son esprit, et contient des révélations précieuses à re-

cueillir. Le fragment qui suit offre surtout une étude instructive ; c'est une lettre écrite en 1854 à l'un de ses plus éminents critiques, M. L. Moreau, le savant auteur des traductions de saint Augustin, ouvrages couronnés par l'Académie française.

Québec, 9 mars 1854.

« Monsieur,

» Je viens de terminer la lecture de votre appréciation de mon *Histoire du Canada* dans le *Correspondant* de Paris, et que quelques-uns de nos journaux ont reproduite à Montréal et à Québec. Je suis peiné que vous n'ayez pas eu la seconde édition de l'ouvrage, dans laquelle j'ai amené mon récit jusqu'à l'union des deux Canadas en 1840. Le style en est moins imparfait, les faits sont exposés avec plus d'exactitude ; car je n'avais point la correspondance officielle de nos premiers gouverneurs lorsque le commencement de la première édition a été mis sous presse, et la suite des événements vous aurait fait voir que ce n'était pas sans de graves motifs que j'avais adopté dans toute sa force le principe de la liberté de conscience.

» En effet, sans ce principe protecteur, où les catholiques en seraient-ils dans l'Amérique du

Nord avec les huit-dixièmes de la population protestants, et des gouvernements partout protestants ? C'est en blâmant tous les actes dus à l'esprit d'exclusion que l'on désarme les préjugés et que l'on peut espérer de voir exister une liberté qui fait la sauvegarde du catholicisme dans le nouveau monde. La conduite du peuple américain envers le légat du pape, Mgr Bedini, prouve que ces préjugés ne sont pas encore effacés, et qu'il faudra agir encore longtemps avec beaucoup de prudence pour éviter les discordes.

» C'est aussi à l'aide de ce principe de tolérance que j'ai pu défendre les catholiques canadiens contre les attentats du gouvernement protestant de l'Angleterre après la conquête. Le blâme que j'avais porté contre le gouvernement français, donnait de la force à mes paroles, aux yeux des protestants eux-mêmes, lorsque je blâmais leur conduite depuis qu'ils étaient les maîtres, et ne laissait rien à me répondre.

» Avec le protestantisme en majorité et au pouvoir, on ne saurait prendre trop de précautions dans ses arguments pour n'être pas tourné ; et nous, pauvres Canadiens, nous avons non seulement le protestantisme, mais l'anglification en face nous menaçant de tous côtés »...

L'erreur de M. Garneau n'est pas d'avoir invoqué le principe de la liberté de conscience, mais de l'avoir affirmé d'une manière absolue et non comme d'une utilité relative. S'il avait eu le soin de faire cette distinction, et de sauvegarder ainsi les droits de la vérité, il n'aurait pas eu à essuyer les vives critiques dont il a été l'objet.

Mais après avoir lu la lettre qui précède, on est heureux de voir que si M. Garneau s'est trompé, son erreur naissait d'une noble source, et que, loin d'être un acte d'hostilité, elle était plutôt le rêve d'une âme ardente et dévouée à son pays, cherchant des moyens de protection contre les dangers qui le menaçaient.

Rien n'est plus capable de nous en convaincre que la lettre suivante adressée à lord Elgin : et rien, d'un autre côté, ne peint mieux la trempe d'esprit de notre historien. C'est un éloquent plaidoyer en faveur du peuple canadien, et en même temps un cri d'indignation contre la tyrannie oligarchique. On ne sait qu'admirer le plus dans cette pièce magistrale, ou des élans généreux du patriotisme et de la largeur des vues, ou de l'habileté exquise avec laquelle il aborde des questions si délicates devant un gouverneur anglais.

« *A Son Excellence le comte Elgin et Kincardine, Gouverneur général du Canada, etc, etc.*

» Milord,

» Si j'avais su plus tôt que Votre Excellence daignait prendre quelque intérêt à l'ouvrage que j'ai commencé sur le Canada, je me serais empressé de lui faire parvenir ce que j'en ai d'imprimé, persuadé qu'elle aurait trouvé dans les événements dont je trace le tableau de quoi se former une juste idée des vœux et des sentiments d'une partie nombreuse des peuples qu'elle a été appelée à gouverner. Aujourd'hui qu'elle a bien voulu s'exprimer avec bienveillance à cet égard, je la prie de vouloir bien me faire l'honneur d'accepter l'exemplaire de l'*Histoire du Canada* que M. Fabre lui fera remettre aussitôt qu'il sera relié.

» J'ai entrepris ce travail dans le but de rétablir la vérité, si souvent défigurée, et de repousser les attaques et les insultes dont mes compatriotes ont été et sont encore journellement l'objet de la part d'hommes qui voudraient les opprimer et les exploiter tout à la fois. J'ai pensé que le meilleur moyen d'y parvenir était d'exposer tout simplement leur histoire. Je n'ai pas besoin de dire que ma tâche m'obligeait d'être encore plus sévère dans l'esprit que dans l'ex-

position matérielle des faits. La situation des Canadiens-Français, tant par rapport à leur nombre que par rapport à leurs lois et à leur religion, m'imposait l'obligation rigoureuse d'être juste ; car le faible doit avoir deux fois raison avant de réclamer un droit en politique. Si les Canadiens n'avaient eu qu'à s'adresser à des hommes dont l'antique illustration, comme celle de la race de Votre Excellence, fût un gage de leur bonheur et de leur justice, cette nécessité n'aurait pas existé ; mais soit que l'on doive en attribuer la cause aux préjugés, à l'ignorance ou à toute autre chose, il est arrivé souvent dans ce pays que cette double preuve a été encore insuffisante.

» Les outrages séditieux que l'on vient de faire à Votre Excellence, dont la personne devrait être sacrée comme celle de la Reine qu'elle représente, prouvent suffisamment l'audace de ceux qui s'en sont rendus coupables ; audace qu'ils n'ont eue que parce qu'on les a accoutumés depuis longtemps, comme des enfants gâtés, à obtenir tout ce qu'ils demandaient, juste ou injuste. En quel autre pays du monde aurait-on vu une poignée d'hommes oser insulter la personne du souverain dans son représentant, et le pays tout entier dans celle de ses députés élus par un suffrage presque universel ? Or si ces gens ont pu se porter à de

pareils attentats aujourd'hui, de quelle manière ne devaient-ils pas agir envers les Canadiens-Français, qu'ils traitaient d'étrangers et de vaincus, lorsqu'ils avaient le pouvoir de les dominer ? En jugeant ainsi par comparaison, Votre Excellence peut facilement se rendre compte de la cause des dissensions qui ont déchiré ce pays pendant si longtemps, et du désespoir qui a fait prendre les armes à une partie des Canadiens du district de Montréal en 1837.

» Si les Canadiens ont enduré patiemment un pareil état de choses, il ne faut pas croire, malgré leurs mœurs paisibles et agrestes, que ce soit la timidité ou la crainte qui les ait empêchés de songer à secouer le joug. Ils sortent de trop bonne race pour ne pas faire leur devoir lorsqu'ils y sont appelés. Leur conduite dans la terrible guerre de 1755, pendant le siège de Québec en 1775-6, durant la guerre de 1812 et même, malgré leur petit nombre, dans les combats de Saint-Denis, de Saint-Charles et de Saint-Eustache en 1837 (s'il m'est permis de citer cette époque malheureuse), atteste suffisamment leur courage pour qu'on les respecte. Leur immobilité apparente tient à leurs habitudes monarchiques et à leur situation spéciale comme race distincte dans l'Amérique du Nord, ayant des intérêts particu-

liers qui redoutent le contact d'une nationalité étrangère. Ce sont ces deux puissants mobiles qui les ont fait revenir sur leurs pas en 1776, après avoir, pour la plupart, embrassé un instant la cause américaine ; qui les ont fait courir aux armes en 1812, et qui les ont retenus en 1837. Je n'ai pas besoin d'ajouter que si les États-Unis étaient français ou le Canada tout anglais, celui-ci en formerait partie depuis longtemps ; car la société, dans le nouveau monde, étant essentiellement composée d'éléments démocratiques, la tendance naturelle des populations est de revêtir la forme républicaine. Vous m'accuserez peut-être, Milord, de baser ici mes raisonnements sur l'intérêt seul ; j'avoue que ce mobile n'est pas le plus élevé ; mais il est fort puissant, surtout aux yeux des adversaires des Canadiens ; et quant aux raisons qui tiennent à de plus nobles inspirations, je n'ai pas besoin de les faire valoir, Votre Excellence les trouve déjà dans son propre cœur.

» J'en ai peut-être dit assez pour faire voir que ceux qui veulent réduire les Canadiens-Français à l'ilotisme, (car leur transformation nationale, si elle doit avoir lieu, ne peut être que l'œuvre du temps), ne le font point dans l'intérêt du grand empire dont nous faisons partie ; qu'au contraire, ce sont les intérêts canadiens-fran-

çais qui ont empêché jusqu'à présent le Canada de tomber dans l'orbite de la république américaine ; que l'Écosse, avec des lois et une religion différentes de celles de l'Angleterre, n'est pas moins fidèle que cette dernière au drapeau britannique, et que sur le champ de bataille le montagnard calédonien ne cède point sa place au grenadier anglais, malgré son dialecte gaulois. De tout cela, il résulte à mes yeux qu'il est de l'intérêt de la Grande-Bretagne de protéger les Canadiens, comme il est de l'intérêt d'un propriétaire prudent d'entretenir surtout la base d'un édifice pour le faire durer plus longtemps ; car il est impossible de prévoir quel effet la perte de l'Amérique britannique et son union avec les États-Unis auraient avec le temps sur la puissance commerciale de l'Angleterre.

» Ces considérations, Milord, et bien d'autres qui se présentent à l'esprit, ont sans doute déjà frappé l'attention de Votre Excellence et des autres hommes d'État de la métropole. Votre conduite, si propre à rassurer les colons sur leurs droits constitutionnels, recevra, je n'en doute point, l'appui du gouvernement impérial et contribuera au maintien de l'intégrité de l'Empire. En laissant le Haut-Canada à ses lois, et le Bas-Canada aux siennes, afin d'atténuer autant que

possible ce qu'il peut y avoir d'hostile à mes compatriotes dans les motifs de l'Acte d'union ; en abandonnant au pays toute la puissance politique et législative dont il doit jouir par la voie de ses chambres et de ministres responsables, en tant que cela n'affaiblit pas le nœud qui l'unit à l'Angleterre, celle-ci n'aura rien à craindre des cris de quelques mécontents, qui ne sauraient mettre en danger la sûreté de la colonie, si les partis politiques de Londres ont la sagesse de ne point s'en prévaloir dans leurs luttes pour obtenir le pouvoir.

» Je prie Votre Seigneurie de me pardonner de m'être étendu si longuement sur la situation politique de ce pays. Je m'y suis trouvé entraîné par l'enchaînement de réflexions que me suggère l'étude que je suis obligé de faire du passé pour l'œuvre que j'ai entreprise, et dont le fruit remplirait le plus grand de mes vœux, s'il pouvait faire disparaître tous les préjugés du peuple anglais contre les Canadiens au sujet de leur fidélité, et ramener la confiance et la justice dans les appréciations réciproques des deux peuples, comme je suis convaincu que c'est le but éclairé de Votre Excellence dans la tâche noble mais difficile dont elle s'est chargée...

« *Québec*, 19 *mai* 1846 ».

Une troisième lettre, adressée en 1850 à l'honorable L. H. LaFontaine, alors premier ministre, dévoile un côté presque inconnu du caractère de l'historien, et initie en même temps aux difficultés de tout genre qu'il a eu à surmonter pour élever le monument qu'il a légué à sa patrie. Il y fait, en quelques lignes, sa profession de foi historique.

L'idée qu'il se formait de la dignité et des devoirs de l'historien indique l'atmosphère sereine où planait ce noble esprit :

Québec, 17 *septembre* 1850.

« Mon cher Monsieur,

» Après vous avoir *tourmenté* pour avoir accès aux archives du gouvernement exécutif, je puis paraître lent à en profiter. Mais ce n'est pas ma faute. Je ne suis pas libre de m'absenter quand je veux de mon pauvre bureau, et puis ne s'agit-il pas d'une histoire écrite par un Canadien-Français ? Il faut que j'use de certains ménagements auprès d'une partie de notre conseil, dans lequel sont deux Sewell, pour ne pas éveiller des prétextes d'opposition, etc., etc. Je voulais monter à Toronto dans ce mois-ci, et des obstacles m'en empêchent. D'ailleurs je juge par ce que M. Parent vient de m'écrire, qu'il

me faudra beaucoup plus de temps dans vos bureaux que je ne me l'imaginais pour faire *une bonne recherche.* Il paraît que vos papiers sont éparpillés dans les différents départements, que ceux du conseil exécutif présentent le beau et vaste désordre qui ferait à la fois la terreur et la joie de votre Jacques Viger. Faire des recherches dans un pareil chaos exigerait plus de temps que je n'en puis donner hors de Québec. Je crains donc de me trouver forcé d'attendre, pour faire mes fouilles, que vous descendiez ici.

» Dans l'intervalle, je perfectionnerai mon travail, car le premier jet est fait. Je suis rendu à 1828, où je vais m'arrêter, passant seulement en revue, dans une conclusion, les événements jusqu'à ce jour, pour tirer des conséquences.

» Il est probable, à voir la tournure lente, mais inévitable peut-être, que prennent les choses dans notre pays, que ce soit le dernier, comme c'est le premier ouvrage historique français écrit dans l'esprit et au point de vue assez prononcés qu'on y remarque ; car je pense que peu d'hommes seront tentés après moi de se sacrifier pour suivre mes traces. Mais enfin je me fais un honneur de ce qui paraîtra malheureusement singulier plus tard. J'écris avec une parfaite conviction. Je veux, si mon livre me survit, qu'il soit

l'expression patente des actes, des sentiments intimes d'un peuple dont la nationalité est livrée aux hasards d'une lutte qui ne promet aucun espoir pour bien des gens. Je veux empreindre cette nationalité d'un caractère qui la fasse respecter par l'avenir. En rectifiant l'histoire militaire de la conquête, j'ai mis les Canadiens en état de repousser toute insulte à cet égard, et il me semble que les journaux anglais ne parlent plus de cette époque comme ils en parlaient. Je crois pouvoir faire la même chose pour tout le reste.

» Au surplus, je puis parler avec une parfaite indépendance. Je ne dois de reconnaissance spéciale, ni au gouvernement, ni à qui que ce soit, et je n'ai pris aucune part aux événements publics; ce qui me laisse dans la plus grande liberté de parler des hommes et des choses comme un historien éclairé, indépendant et véridique doit le faire ».

M. Garneau dut éprouver une singulière satisfaction, quelque temps après l'envoi de cette lettre, en recevant la note suivante de l'honorable Joseph Howe, premier ministre de la Nouvelle-Écosse, l'homme le plus éminent sans contredit des provinces maritimes, et l'une des plus hautes intelligences de toute l'Amérique britannique (1).

(1) On a encore frais à la mémoire son fameux discours à la

Le vœu que M. Garneau émettait dans sa lettre à sir L. H. LaFontaine et à lord Elgin, y trouvait un premier accomplissement ; il y voyait la réalisation d'une des espérances qu'il nourrissait avec le plus d'amour, et que son livre avait préparée : celle de voir bientôt tomber les calomnies, s'éteindre les préjugés funestes que la haine avait soulevés contre les Canadiens.

Après avoir remercié M. Garneau de l'hommage qu'il lui avait fait de son *Histoire*, M. Howe continue ainsi :

... « Le caractère des Canadiens-Français a été grossièrement calomnié ; il est donc tout naturel qu'il ait été méconnu. Dans les provinces maritimes, nous n'avons ni intérêt ni désir de le méconnaître, et ce sera pour moi une sincère satisfaction de trouver dans votre *Histoire* de nouveaux moyens de rendre justice à vos compatriotes en toute occasion favorable ».

Quelque importants que fussent ces premiers résultats de l'œuvre de M. Garneau, l'influence de son *Histoire* devait s'étendre encore plus loin, et surtout faire naître des sympathies chères à tous les cœurs canadiens. Cette voix de la vérité, vibrante d'une plainte solennelle, qui s'élevait des rivages du Canada, demandant justice

convention du Détroit, chef-d'œuvre d'habileté et de science politique.

et réparation, traversa les mers, et réveilla des échos depuis longtemps endormis sur l'ancienne terre de France, cette antique mère patrie toujours aimée. De nobles cœurs, des intelligences d'élite reconnurent cette voix française, dont le timbre avait la mélancolie d'une voix de l'exil, et répondirent par de chaleureux applaudissements à ses appels. Pour ne citer que les plus connus, MM. Ampère, Marmier, Rameau, Henri Martin, Carlier, Théodore Pavie, Moreau, Dussieux, de Puibusque signalèrent à l'attention publique l'*Histoire du Canada ;* et si aujourd'hui la France se réveille de son apathie à l'égard de son ancienne colonie, si elle commence à tourner ses regards vers le Canada, c'est à eux, en grande partie, et à l'ouvrage de M. Garneau, que nous le devons.

Un des témoignages les plus curieux à recueillir, et qui a dû être particulièrement sensible à l'auteur, lui est venu du fond de la Suisse. La lecture de cette lettre fera voir l'impression profonde qu'avait produite sur l'esprit de ce correspondant inconnu l'étude de l'*Histoire du Canada.* Elle offre, d'ailleurs, un très vif intérêt par elle-même, par les larges aperçus qu'elle présente, les conseils qu'elle renferme, et les espérances, solidement appuyées, qu'elle donne sur l'avenir du Canada et la conservation de notre nationalité.

Elle signale en même temps dans l'ouvrage de M. Garneau une ombre qui, heureusement, a toujours été en s'évanouissant à mesure qu'il a perfectionné son œuvre. Les tendances qui l'avaient fait glisser sur la pente de quelques opinions que nous n'avons pas à combattre, puisqu'il les a abandonnées, obscurcissaient, par une suite naturelle, sa confiance dans l'avenir de notre race. Disons-le franchement, à la vue des orages qu'il voyait venir de tous les points de l'horizon, son espérance faiblissait, il désespérait presque de l'avenir.

Nous n'hésitions pas à en attribuer la raison, du moins en grande partie, à un certain manque de fermeté dans ses croyances religieuses. L'homme profondément convaincu porte la sérénité de ses convictions jusque dans les habitudes ordinaires de la vie. Des hauteurs de la foi, d'où son regard plane au-dessus des nuages, il envisage, d'un œil calme, les orages des événements, les périls des jours critiques, et domine les situations. L'Espérance et la Foi sont deux angéliques sœurs, deux filles du ciel, qui, bien mieux que les Grâces antiques, se tiennent par la main.

Voici les principaux passages de la lettre que nous venons de mentionner.

« Monsieur,

» Le peuple canadien-français m'a toujours inspiré une profonde sympathie, qui n'a fait que s'accroître par la lecture des divers ouvrages des auteurs qui ont visité votre pays, entre autres, Lambert, Delacroix, B. Hall, d'Orbigny, et surtout X. Marmier. C'est ce dernier qui, par ses lettres sur l'Amérique, m'a fait désirer de connaître votre *Histoire du Canada*, ouvrage qu'un libraire suisse a pu me procurer à Paris, il y a environ une année.

» Permettez-moi donc, quoique n'ayant pas l'honneur d'être connu de vous, monsieur, de venir vous présenter mon faible éloge pour cet excellent ouvrage, que j'ai lu avec autant de plaisir que d'intérêt, et qui doit être considéré, à juste titre, comme tout ce qu'il y a de mieux écrit sur l'Amérique et surtout par un Américain. Ces trois volumes, on le voit, sont le fruit de nombreuses et consciencieuses recherches de votre part.

» J'habite la Suisse depuis dix-huit ans. Comme Français et même comme catholique, j'approuve beaucoup votre manière de voir relativement à la révocation de l'édit de Nantes et à ses malheureuses conséquences. C'est la Suisse française, Genève principalement, qui en a re-

cueilli les plus grands avantages. L'émigration française y a apporté la fortune, l'industrie, les sciences, etc., etc., et en a fait le pays le plus florissant du monde.

» Vous dites, monsieur, dans votre discours préliminaire : « *Nous sommes loin de croire que » notre nationalité soit à l'abri de tout danger, nos » illusions à cet égard s'envolent chaque jour, etc. » etc* ». Permettez-moi de vous dire que, sous ce rapport, je ne partage pas votre manière de voir, et voici pourquoi. La population suisse se compose, comme vous le savez, des races allemande, française, italienne et romane. La population française, qui compte pour environ trois quarts de million, est celle qui conserve le mieux son caractère de nationalité, même dans les cantons mixtes où elle est en minorité, comme dans celui-ci, par exemple. La contrée que j'habite, appelée autrefois l'Évêché de Bâle, peuplée par environ 70,000 habitants de race française, quoique n'ayant fait partie de la France que sous l'Empire, a été réunie en 1815 au canton de Berne, dont la population, toute allemande, est d'environ 400,000 habitants. Eh bien ! malgré cela aucune atteinte n'a été portée à la nationalité de la partie française du canton. Tous les fonctionnaires publics sont tenus de connaître les lan-

gues allemande et française, déclarées nationales par la constitution.

» Il y a dans la race française, plus que chez toutes les autres, quelque chose qui s'opposera toujours à la perte de sa nationalité. J'en vois bien des preuves en Suisse et ailleurs. A Fribourg, par exemple, dans la ville haute, on ne parle que français, tandis que la ville basse est toute allemande. Cette démarcation a toujours existé. La petite ville de Bienn, à cinq lieues d'ici, est toute allemande ; elle est le chef-lieu d'une paroisse comprenant plusieurs villages : l'un d'eux, Évillars, a toujours été français, a une école française, etc., etc. Après la révocation de l'édit de Nantes, les réfugiés français qui sont venus s'établir à Berne y ont formé une corporation appelée colonie française, qui existe encore de nos jours, et dont tous les membres ont conservé la langue et les mœurs de leurs ancêtres. Mais ce qu'il y a de plus remarquable et de plus frappant à cet égard, ce sont ces villages fondés, toujours par suite de cette déplorable révocation de l'édit de Nantes, dans les environs de Francfort, au centre même de l'Allemagne. Une personne de ma connaissance qui a vu ces villages pendant l'été dernier, m'assure qu'en visitant la population, on se croit au milieu de la France

méridionale du siècle de Louis XIV. Langage, accent, mœurs, tout y rappelle cette dernière époque. Les pasteurs viennent de la Suisse française. Dans les écoles, on n'enseigne que le français, et la plus grande partie des habitants ne comprennent pas même l'allemand.

» De ce fait que la majorité de la population américaine est de race anglo-saxonne, il ne faut pas conclure qu'elle absorbera la nationalité et la langue française. En Europe, la langue française est toujours la langue dominante, la langue de prédilection des savants et la langue diplomatique enfin ! Toutes les premières familles d'Allemagne et de Russie, toute la noblesse font instruire leurs enfants en français. C'est la Suisse française principalement qui leur fournit des instituteurs et des institutrices. J'ai dans notre voisinage plusieurs amis, qui, comme précepteurs, ont habité la Russie pendant un grand nombre d'années et qui m'ont souvent répété que chez tous les seigneurs et dans la bonne société, on ne parle que français et aussi correctement qu'à Paris. La société choisie qui, de toutes les parties du monde et principalement d'Angleterre, vient chaque été visiter la Suisse, se sert généralement de la langue française. C'est à l'amour-propre des Anglais qu'il en coûte le plus

de parler un autre idiome que le leur, mais le plus souvent ils sont forcés d'en passer par là. Toutes les principales villes d'Europe, et même Constantinople, ont leurs journaux français. A Berne, ville toute allemande, il se publie trois feuilles françaises, paraissant tous les jours.

» La langue, c'est la nationalité. Que les Canadiens-Français conservent donc religieusement la première, et la dernière ne périra pas, je crois vous en avoir donné la preuve par les divers faits qui précèdent. Encouragez, propagez l'instruction primaire, dans les campagnes surtout. N'employez que des instituteurs de race française. Après cela, que la corruption produise quelques défections dans la classe élevée, c'est-à-dire chez ceux de vos compatriotes, qui, par leur éducation et leur position sociale, devraient être à l'abri de toute corruption, ceux-là, croyez-le bien, n'entraîneront pas les masses. A propos de cela, il y a quelquefois des tendances qui se remarquent jusque dans les plus petites choses. Je vois souvent dans les journaux des faits qui ne font pas honneur à quelques-uns de vos compatriotes, quant à l'esprit de nationalité ; c'est, par exemple, l'affectation que mettent des membres du parlement à s'exprimer en anglais. Pourquoi aussi, dans le commerce, les négociants fran-

co-canadiens affectent-ils d'avoir des enseignes de leurs magasins en anglais ? Ceci ne s'explique guère pour une ville comme Québec, peuplée, en grande majorité, par la race française »... (1)

Dans une seconde lettre, en date du 27 juin 1854, le même correspondant, revenant sur un discours prononcé par l'ambassadeur des États-Unis à Londres, à l'occasion d'un dîner donné au gouverneur du Canada, lord Elgin, ajoute de nouvelles preuves à ce qui précède.

« Je prévois avec assurance, a dit l'ambassa-
» deur de la république américaine, le jour où la
» langue anglaise, qui est la langue de la liberté
» chrétienne, civile et politique, sera la langue de
» la plus grande partie du globe »...

» Quoiqu'il ne soit pas difficile de prouver que cette langue n'a pas toujours été et n'est pas toujours la langue de la liberté chrétienne, civile et politique, on peut dire avec beaucoup plus de vérité, n'en déplaise à monsieur l'ambassadeur, que ses prévisions ne sont rien moins que fondées. Ce sont là de ridicules vanteries et des

(1) La correspondance de M. Garneau offre un beau modèle de cette fierté nationale et de ce respect de la langue française qu'aucun Canadien ne devrait jamais oublier. Parmi la nombreuse collection de lettres de M. Garneau que nous avons sous les yeux et dont un grand nombre sont adressées en réponse à des Anglais, pas une seule n'est écrite en langue anglaise.

fanfaronnades déplacées qui ne font pas honneur aux connaissances de celui qui se les permet. Plus justes que lui, tous les hommes compétents en pareilles choses, répondront que, si la langue anglaise n'a pas à craindre d'absorption en Angleterre ni aux États-Unis, rien, absolument rien ne porte à croire, ni à prévoir, que les autres langues doivent s'attendre à être absorbées par elle dans la plus grande partie du globe. On ne conteste pas à M. Buchanan que, dans la plus grande partie de l'Amérique, dans les pays d'outre-mer, l'anglais ne soit la langue la plus usitée, la langue mercantile enfin. Mais après cela, que sont les populations anglo-saxonnes de l'Angleterre et de l'Amérique, comparativement aux autres peuples d'Europe ? Pourquoi, et par quels moyens, quarante à cinquante millions d'Anglo-Saxons imposeraient-ils leur idiome à plus de deux cent millions d'âmes formant le surplus de la population européenne ? C'est ce que monsieur l'ambassadeur ne nous dit pas.

» On peut, sans présomption, lui répondre que, si la langue française n'a pas la prétention d'absorber les autres langues, elle, non plus, ne sera jamais absorbée. Elle sera toujours la langue par excellence, la plus estimée, la plus cultivée, et la première de toutes les langues en Europe,

où elle est la langue scientifique, la langue diplomatique, et, sauf peu d'exceptions, la langue commerciale la plus usitée, celle enfin qui, dans toutes les relations, sert presque généralement d'intermédiaire entre les divers peuples. Tout ceci est incontestable pour qui connaît bien l'Europe. Dans tous les établissements d'instruction publique, en Allemagne, en Italie, etc., on étudie le français. En Allemagne surtout, et même jusque dans les provinces danubiennes, presque toutes les bonnes familles ont chez elles des instituteurs ou des institutrices françaises. Que monsieur l'ambassadeur nous dise, par exemple, si, dans ces mêmes pays, on trouve un aussi grand nombre d'instituteurs ou de professeurs d'anglais, et si on y témoigne le même désir d'apprendre cette dernière langue.

» S'il est ensuite des contrées en Europe où la langue française ait une grande prépondérance, c'est en Russie et en Pologne, pays qui ont leurs littérateurs français, lesquels sont appelés souvent, et à juste titre, les *Français du Nord*. L'empereur Nicolas, avec tout son despotisme, n'a pu supprimer ni l'étude, ni l'usage de cette langue, qui est maintenant dans les mœurs de la partie éclairée de ses peuples. Au commencement de son règne, Nicolas fit publier, par un auteur russe

divers ouvrages dans le but de ridiculiser l'emploi de cette langue par les Russes, mais ce moyen n'eut pas de succès. D'ailleurs, le czar lui-même ne s'exprime le plus souvent que dans notre langue. Lui, ses frères et ses enfants ont eu des gouverneurs français. L'empereur Alexandre avait pour gouverneur le général La Harpe.

» Dans les arts et les sciences, c'est toujours aux Français que l'empereur Nicolas donne la préférence. On peut juger de l'exactitude de ceci par le grand nombre de Français que la guerre actuelle oblige de rentrer momentanément en France...

» Quel que soit donc l'avenir de ce vaste empire russe, où la langue française est en honneur et en usage chez chaque seigneur, dans chaque village, depuis la mer Baltique jusqu'à la mer Noire, on peut dire que cette langue y est profondément implantée et que peut-être elle pourra bien un jour servir à la civilisation de ce pays et y devenir la langue dominante. Cette idée, qui peut paraître hardie dans ce moment, a déjà été exprimée plus d'une fois par des hommes compétents.

» Je dirai ensuite que l'on établisse, par exemple, l'état comparatif des livres français et des livres anglais qui se vendent en Russie, en Alle-

magne, en Suisse, en Italie, en Espagne, etc. ; qu'on visite les bibliothèques publiques et particulières dans ces divers pays, et l'on reconnaîtra que la littérature française y entre pour les trois quarts, comparativement à la littérature anglaise. Qu'on demande ensuite au voyageur qui a parcouru ces mêmes pays, si ce ne sont pas les revues et les journaux français qui y sont les plus répandus. Ce sont là autant de nouvelles preuves de la grande prépondérance de notre langue en Europe. Une autre preuve encore, d'ailleurs bien connue, c'est que sachant que nous pourrons nous faire comprendre dans toutes les contrées européennes, et souvent aussi dans les autres parties du monde, nous ne nous occupons pas assez en France de l'étude des langues vivantes ; c'est un grand tort sans doute, et on nous le reproche souvent avec raison. Qu'un Russe, par exemple, un Allemand, ou un Italien, visite le centre de la France, il ne trouvera à qui parler, tandis que nous, soit à Berlin, soit à Saint-Petersbourg, Vienne, Stockholm, Berne, etc,. etc., nous savons à l'avance que nous pourrons nous faire comprendre. Les protestants français, par exemple, peuvent assister à leur culte célébré en français, dans toutes les principales villes européennes, de Stockholm à Odessa.

» En s'exprimant ainsi, M. Buchanan a voulu aussi faire allusion à la possibilité de l'*anglification* du Bas-Canada. Ici, M. Buchanan se trompe encore, cette *anglification* ne dépendant pas plus de l'Angleterre que des États-Unis, mais uniquement des Canadiens-Français. Quel que soit le sort que l'avenir réserve à votre intéressant pays, qu'il fasse partie d'une confédération formée des colonies anglaises, ou qu'il soit annexé à l'Union américaine, on ne pourra jamais, *si le Canadien-Français le veut bien*, lui ravir sa langue, sa religion et ses usages, en admettant même qu'il ne pourrait conserver ses lois. Les nationalités ne s'anéantissent pas ainsi. L'histoire moderne nous en présente trop de preuves. Voyez, par exemple, l'Alsace, l'une de nos plus belles et de nos plus riches provinces de France, et qui aujourd'hui ne compte pas loin d'un million d'habitants. Cette intéressante contrée, conquise par Louis XIV, et réunie à la France en 1648, a conservé sa langue, ses mœurs et ses usages, malgré le système de centralisation et d'unité qui se fait sentir en France beaucoup plus que dans tout autre pays. Parcourez donc cette belle Alsace, réunie à la France depuis passé deux siècles, vous y trouverez une population française de cœur et sincèrement attachée à la Fran-

ce, mais toujours allemande par les mœurs et les usages. Visitez tous les villages, entrez le dimanche dans toutes les églises, vous n'y entendrez que des sermons en allemand. Dans les écoles, on enseigne l'allemand en même temps que le français. Voyez ensuite le royaume de Sardaigne, auquel ont été réunies toutes les provinces de la Savoie et le comté de Nice, pays peuplés par des habitants de race française, qui n'en conservent pas moins leur langue, leurs usages, etc. L'Autriche ensuite, qui règne depuis si longtemps sur la Lombardie, a-t-elle germanisé ce pays ? La Belgique qui compte deux millions d'habitants parlant le français, et environ deux millions parlant le flamand, présente-t-elle l'absorption de l'une ou de l'autre de ces langues ? Et la Suisse enfin, qui se compose des races allemande, française, italienne et romane, a-t-elle cherché à anéantir l'une ou l'autre de ces quatre nationalités différentes ? Non, et c'est là que, sous ce rapport, les Canadiens-Français trouveront l'exemple le plus rassurant pour leur avenir. En Suisse, chaque nationalité est respectée dans ses droits. Quoique la population allemande soit la plus nombreuse, les autres langues sont aussi reconnues par la constitution fédérale comme langues nationales, et chaque na-

tionalité est représentée dans les assemblées législatives et au conseil fédéral. Cette différence de nationalité se rencontre aussi dans plusieurs des États composant la confédération. Le Valais, par exemple, se compose du Bas-Valais qui est français et du Haut-Valais qui est allemand. Le canton de Fribourg a aussi sa partie allemande et sa partie française, dont les limites se rencontrent dans la ville même de Fribourg. En 1815, l'ancien Évêché de Bâle, dont la population est toute française, a été réuni au canton allemand de Berne. Le canton des Grisons compte 132 paroisses protestantes et 86 paroisses catholiques, formant ensemble une population d'environ 100,000 habitants. Un tiers environ de cette population parle l'allemand, un neuvième l'italien et le reste le roman. Le canton se divise en trois ligues, la ligue Grise, la ligue de la Maison-de-Dieu et la ligue des Dix-Droitures. Ces ligues, dont l'union date de 1476, se subdivisent en $25\frac{1}{2}$ juridictions. Celles-ci, partagées à leur tour en juridictions secondaires, forment de petites républiques différant souvent entre elles par leurs constitutions, leurs lois et leurs franchises. Cet État présente donc le rare assemblage, dans un petit pays, d'une population composée de trois races différentes, professant deux

cultes différents et vivant entre elles heureuses et tranquilles, car le canton des Grisons est un des plus paisibles de la Suisse.

» Ainsi, dans chaque canton suisse, comme dans la confédération, chaque nationalité est respectée et équitablement représentée. Pourquoi n'en serait-il pas de même en Canada ? Ceci dépend uniquement du peuple canadien, ainsi que le prouvent les exemples que je viens de vous citer. Que les Canadiens-Français ne se laissent donc pas éblouir par des discours inspirés par un orgueil national aussi outré que ridicule, comme celui de M. Buchanan ; qu'ils se persuadent bien surtout, et qu'ils n'oublient pas, que si la langue anglaise est celle de la majorité du peuple américain, elle n'est pas et ne sera jamais celle de la grande majorité de la population la plus civilisée du globe, c'est-à-dire de l'Europe ; que s'il y a chez la race anglo-saxonne des qualités qui la placent dans une position respectable parmi les nations civilisées, il y aurait de la folie à prétendre qu'elle est au-dessus, ou qu'elle absorbera ou effacera toutes les autres nationalités, à la tête desquelles se trouve toujours la France.

» D'ailleurs, la partie éclairée du peuple anglais commence à secouer ses préjugés ; revenue

à des sentiments plus équitables, elle témoigne le désir de voir disparaître ces orgueilleuses prétentions de prépondérance et ces rivalités de races qui ne sont plus de notre siècle. Que le peuple canadien-français ne croie donc plus à ce fantôme de l'omnipotence anglo-saxonne ; qu'il retire sa confiance aux hommes capables de défection ; qu'il ne choisisse ses mandataires que parmi les hommes d'une confiance éprouvée pour la défense de ses institutions, de sa langue et de ses lois ; que tous ses efforts tendent sans cesse au progrès de l'instruction du peuple ; que celle-ci soit toujours donnée dans la langue maternelle, l'étude de l'anglais ne devant être considérée que comme un accessoire ; qu'il n'oublie jamais que l'union fait la force, et il pourra, comme tant d'autres peuples, transmettre intact à ses descendants l'héritage qu'il a reçu de ses pères.

» Terminant cette lettre peut-être déjà trop longue, je forme les vœux les plus sincères pour la conservation de la nationalité de votre brave peuple et pour son bonheur, espérant que le gouvernement anglais, animé par des dispositions équitables envers vous, reconnaîtra qu'il est de son devoir et de son intérêt de respecter et de protéger tous les droits inhérents à votre nationalité, et par ce moyen, conserver le Canada dont

la position, ainsi améliorée, deviendrait préférable à l'annexion ».

L'ardente sympathie dont cette lettre est empreinte, est une preuve éloquente en faveur de l'*Histoire du Canada ;* mais de tous les nombreux témoignages que nous venons d'énumérer, aucun ne fait plus d'honneur à M. Garneau, aucun ne fait mieux connaître l'importance de ses travaux historiques, et les résultats pratiques qu'ils ont eus pour le Canada, que les paroles que lui adressait, en 1855, monsieur le commandant de Belvèze, envoyé pour renouer des relations commerciales entre le Canada et la France :

« C'est en grande partie à votre livre, monsieur Garneau, que je dois l'honneur d'être aujourd'hui en Canada... Il forme la plus solide base du rapport officiel que j'adresse au gouvernement de l'Empereur sur les ressources commerciales de votre beau pays » (1).

Après de tels témoignages, M. Garneau pouvait mourir : son œuvre était accomplie. Servir son pays avait été l'unique but de sa vie, le seul mobile de son ambition. Ce résultat, il l'avait obtenu.

Au prix de quelles veilles, de quels travaux, de quelles sueurs — vingt années d'infirmités,

(1) Voir le *Journal de Québec* de cette époque.

une vie brisée avant le temps, une mort anticipée, sont là pour vous répondre.

« Sans doute, l'homme d'État mérite bien de la patrie, et sa mémoire doit être chère à tous ; mais celui qui, sacrifiant à des recherches toujours pénibles et souvent ingrates, les plus belles années de sa vie, celui qui consent à être esclave et martyr pour devenir l'historien de son pays, est cent fois plus grand. Il meurt à chaque instant peu à peu dans son cabinet, pour l'avantage de ses concitoyens. Chaque date qu'il inscrit lui coûte, pour ainsi dire, une goutte de sang, tant il lui a fallu de veilles et de travail pour aller la chercher au milieu d'un pêle-mêle d'années et d'événements, d'un abîme de confusion et de ténèbres. L'historien, c'est la mémoire de son pays ; et quand un pays n'a plus de mémoire, il meurt. L'historien est donc indispensable, tellement indispensable qu'il ne meurt jamais. Son corps nous échappe, son front ne nous réjouit plus, mais son œuvre demeure.

» M. Garneau a eu le mérite de ne devoir qu'à lui seul sa vaste érudition, son style toujours bien approprié aux sujets qu'il traitait. Il a été lui-même à la fois et le maître et l'élève. C'est monsieur F. X. Garneau seul qui a fait l'historien » (1).

(1) Correspondance québecquoise du *Journal des Trois-Ri-*

Quant au mérite littéraire de son œuvre, ses critiques, comme ses admirateurs, en ont reconnu la vaste conception, l'ordonnance habile et la riche exécution. Il appartient à la grande école d'Augustin Thierry, dont il était l'admirateur passionné : il en a les qualités et même les défauts, la manière large, le regard philosophique, et quelque chose de son talent dramatique et littéraire ; mais aussi il en a les tendances rationalistes et les préjugés politiques. Ce fut le malheur de son éducation solitaire, abandonnée à elle-même, privée de cette salutaire direction qu'impriment aux jeunes talents nos grandes institutions religieuses.

Ébloui de l'étonnante prospérité des États-Unis, qu'il avait visités pendant sa jeunesse, aux plus beaux jours de leur merveilleux développement, il en avait rapporté une admiration trop exclusive de leurs institutions et de leur système politique ; et il ne s'est pas assez mis en garde contre leurs doctrines sur l'origine des sociétés, les devoirs des gouvernements, la liberté des citoyens, les droits de la vérité. « Comme eux, il écarte trop souvent de la direction des peuples l'action de la religion et de ses ministres ». Il en

vières, signée d'initiales qui indiquent un beau nom, et qui promet d'être dignement porté.

est résulté une déplorable lacune dans son œuvre ; le côté le plus intéressant, le plus glorieux de nos origines coloniales lui a, en partie, échappé.

Il n'a pas su mettre en lumière le rôle de dévouement que la France a embrassé en mettant le pied en Amérique, ce rôle sublime de nation évangélisatrice, le seul digne de la fille aînée de l'Église, qu'elle a poursuivi avec un désintéressement qui fera son éternel honneur.

Son premier mobile, son dessein prémédité dans la fondation du Canada était, pour nous servir des expressions employées dans la commission de Jacques Cartier, « l'augmentation du sain et sacré nom de Dieu ». La raison d'État, les avantages matériels, l'accroissement de sa puissance, l'honneur des découvertes, les profits du commerce étaient pour elle des mobiles secondaires. Cette noble pensée qui avait présidé aux premières découvertes, fut poursuivie par les successeurs du roi chevalier, les princes très chrétiens, et par les premiers fondateurs de la colonie. Pour ne citer que le plus illustre, Champlain écrit dans ses *Voyages* cette phrase qui est comme le principe de toute sa conduite : « Le salut d'une seule âme vaut mieux que la conquête d'un empire ; et les rois ne doivent songer à étendre leur domination dans les pays où règne

l'idolâtrie, que pour les soumettre à Jésus-Christ ».

« Depuis Champlain, les missionnaires furent les instruments les plus actifs et les plus utiles de la colonisation. Nous leur avons dû nos plus importantes découvertes, nos expéditions les plus heureuses, nos traités de paix les plus avantageux. Souvent ils ont réussi, par l'ascendant qu'ils avaient pris sur les sauvages, à détourner la guerre qui menaçait la colonie ; et toujours ce sont eux qui ont concilié les amitiés les plus fidèles, les plus inaltérables dévouements des tribus indigènes. Le gouvernement canadien les employait dans toutes les circonstances difficiles : ici pour ménager l'alliance d'une nation indienne, là pour en maintenir une autre dans la neutralité nécessaire ; ailleurs, pour apaiser des querelles, des différends, et pour assurer l'exécution d'un traité. Quand la paix se négociait avec les sauvages, c'étaient les missionnaires qui portaient la parole au nom du gouverneur... Quand la paix était faite, on donnait aux indigènes, devenus nos alliés, un missionnaire. Il n'y avait pas de garantie plus sûre et mieux acceptée des deux côtés » (1).

(1) Ce passage est extrait de la critique de l'*Histoire du Canada* par M. L. Moreau, dont les appréciations nous ont surtout guidé dans notre travail.

De fait, la forme du gouvernement, dans les premières années de la colonie, était une sorte de théocratie.

Et cependant ce fait historique si important, même au point de vue politique, et qui offrait de si grandes ressources pour l'intérêt et la variété du récit, qui aurait pu fournir la matière de si belles pages, de peintures si originales, si pittoresques, d'épisodes si dramatiques, n'a été qu'imparfaitement compris par M. Garneau, et n'est que faiblement accusé dans son *Histoire.* Si on veut l'étudier, c'est ailleurs qu'il faut aller et chercher le complet développement.

Lorsqu'il s'agit d'une œuvre magistrale, et qui s'impose à l'admiration et à la sympathie de tous les lecteurs, comme l'*Histoire du Canada*, il y a peu d'inconvénients à insister sur les critiques. C'est le privilège des monuments immortels : en les admirant, on peut enlever hardiment les taches qui obscurcissent leur éclat, sans craindre d'en entamer le granit (1).

(1) Si l'on voulait faire une critique minutieuse de l'ouvrage de M. Garneau, on pourrait relever un certain nombre d'inexactitudes dues aux difficultés de tout genre que présente l'étude des documents historiques. Nous n'en indiquerons qu'une en passant, parce qu'elle intéresse un sujet qui nous est cher. M. Garneau, en parlant du quiétisme et des adeptes qu'il eut au Canada, dit que « la célèbre Marie de l'Incarnation, supérieure des Ursulines, partagea ce délire de la dévotion ». *Vol.* 1. *p.* 184.

Cette assertion est entièrement dénuée de fondement, puis-

Sous le titre d'*Histoire du Canada*, l'ouvrage de M. Garneau embrasse, en réalité, l'histoire de toutes les colonies françaises en Amérique. Son plan est vaste, mais il est bien conçu et habilement exécuté. « Embrassant son sujet dans toute son étendue, dit un critique français, l'auteur a conservé l'unité de l'ensemble dans la variété des détails. On le suit toujours sans fatigue, sans travail, sans que jamais la succession des faits et la filiation des événements échappent à l'attention la moins soutenue ».

Par la pente naturelle de son esprit philosophique, sa pensée remonte sans effort du fait à l'idée, de l'analyse à la synthèse, et trace un sillon lumineux à travers le dédale des faits historiques. Le coup d'œil de l'historien plane toujours au-dessus de la narration, domine le cours des événements, les examine, en recherche les causes et en déduit les conséquences.

Le style est à la hauteur de la pensée, et révèle un écrivain d'élite. Il a de l'ampleur, de la précision et de l'éclat ; mais il est surtout remarquable par la verve et l'énergie. C'est une riche draperie qui fait bien ressortir les contours, des-

que Bossuet lui-même s'est appuyé sur les paroles de la mère Marie de l'Incarnation et a cité ses propres écrits pour réfuter l'erreur du quiétisme. *Voir notre* HISTOIRE DE LA MÈRE MARIE DE L'INCARNATION. *Appendice.*

sine les formes avec grâce, et retombe ensuite avec noblesse et dignité. Il s'y mêle parfois, disent certains critiques français, une sorte d'archaïsme, qui, loin d'être sans charme, donne, au contraire, au récit je ne sais quel caractère d'originalité à la fois et d'autorité.

Mais le style de l'historien du Canada se distingue surtout par une qualité qui fait son véritable mérite et qu'explique l'inspiration sous laquelle l'auteur a écrit. C'est dans un élan d'enthousiasme patriotique, de fierté nationale blessée, qu'il a conçu la pensée de son livre, que sa vocation d'historien lui est apparue. Ce sentiment, qui s'exaltait à mesure qu'il écrivait, a empreint son style d'une beauté mâle, d'une ardeur de conviction, d'une chaleur et d'une vivacité d'expressions qui entraînent et passionnent — surtout le lecteur canadien. On sent partout que le frisson du patriotisme a passé sur ces pages.

L'avenir sanctionnera le titre d'*Historien national* que les contemporains de M. Garneau lui ont décerné. Car, outre ses qualités éminentes, c'est lui qui, le premier, a pénétré dans le chaos de nos archives et penché le flambeau de la science sur ces ténèbres. D'autres parmi ses émules, profitant de ses travaux et marchant à sa suite dans les sentiers qu'il a frayés, pourront lui

disputer la palme de l'érudition, mais nul ne lui ravira cette gloire. Avant lui, on ne connaissait, à part quelques fragments plus ou moins complets, que l'Histoire du Canada du P. de Charlevoix, qui s'arrête à 1740, près d'un quart de siècle avant la conquête.

Depuis lors, on peut dire que tout était à créer. Les seuls ouvrages qui eussent quelque autorité, avaient été écrits dans un esprit hostile, et dans le but d'avilir le caractère canadien.

C'est M. Garneau, le premier, qui, à force de patriotisme, de dévouement, de travail, de patientes recherches, de veilles qui ont usé ses jours, fané sa vie dans sa fleur, est parvenu à venger l'honneur de nos ancêtres outragé, à relever nos fronts courbés par les désastres de la conquête, en un mot, à nous révéler à nous-mêmes.

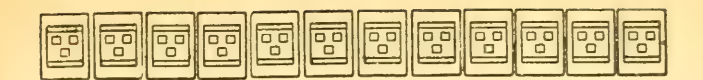
Qui donc mieux que lui mériterait le titre glorieux que la voix unanime des Canadiens, ses contemporains, lui a décerné ? Nous avon- donc droit de l'espérer, l'avenir s'unira au présent pour le saluer du nom d'HISTORIEN NATIONAL.

Les restes de M. Garneau reposent dans le cimetière de Notre-Dame de Belmont, à l'ombre de cette même forêt qui vit, il y a un siècle, passer l'armée de Lévis, à deux pas du champ de ba-

taille de Sainte-Foye qu'il a arraché de l'oubli, en face du monument élevé aux braves tombés sous la mitraille.

C'est bien là qu'il devait reposer ; car lui aussi a combattu pour la patrie. Avec sa plume, il a continué de tracer le sillon de gloire que ces héros avaient ouvert avec la pointe de leur épée ; et comme eux, il est tombé après avoir, suivant la belle expression d'Augustin Thierry, « donné à son pays tout ce que lui donne le soldat mutilé sur le champ de bataille ».

Québec, février 1866.



FRANÇIS PARKMAN.

Vous connaissez, ou vous ne connaissez pas le *Revere House* de Boston : c'est l'hôtel fashionable de la ville. C'est au *Revere House* qu'on a récemment préparé des appartements pour la réception du grand-duc Alexis, lors de son passage.

Il faut avoir visité quelques-uns de ces hôtels princiers des États-Unis, pour se former une idée du luxe qu'exige en voyage le peuple américain, cette grande tribu nomade campée en Amérique.

Au mois de mai de l'année dernière, je montais les degrés du péristyle du *Revere House* en admirant les deux beaux lions en bronze couchés sur leurs piédestaux de chaque côté de l'escalier, lors que je fus distrait de mon attention par un étranger qui s'avança vers moi, et vint en souriant me souhaiter la bienvenue.

Je reconnus à l'instant mon ancien ami M. Francis Parkman.

Depuis plusieurs années nous correspondions

ensemble sans nous être jamais vus. M. Parkman était venu à Québec pour me rencontrer, j'étais allé à Boston dans le même but ; mais une étrange fatalité nous avait toujours tenus éloignés l'un de l'autre : c'était pour la première fois que nous avions le plaisir de nous serrer la main.

Après les premiers épanchements de l'amitié, M. Parkman me dit que sa voiture nous attendait à la porte de l'hôtel, et s'offrit à me faire les honneurs de sa ville natale.

Boston, qui a été justement surnommé l'Athènes moderne des États-Unis, est le centre des lettres et des sciences, la capitale intellectuelle de la grande république.

Nous visitâmes ses principales institutions, et particulièrement le célèbre Harvard College, fondé en 1637.

J'y admirai le magnifique musée d'histoire naturelle formé par M. Agassiz, et qui rivalise avec les plus riches musées de l'Europe.

De là nous allâmes rendre visite au célèbre professeur et à son illustre voisin, M. Longfellow, le Lamartine américain. M. Agassiz est une de ces physionomies que l'on n'oublie pas, figure douce et attractive que les calmes études de la science ont empreinte d'une lumineuse sérénité.

Madame Agassiz, née miss Carey, issue d'une opulente famille de Boston, est une femme d'un esprit supérieur. Elle partage les études et les

courses scientifiques de son mari, et a écrit ses voyages avec autant de grâce que d'originalité.

L'auteur d'*Évangéline* est un beau vieillard, aux traits animés, au regard limpide et inspiré. Sa noble figure, la longue et abondante barbe qui tombe en flots de neige sur sa poitrine, lui donnent un air de majesté qui rappelle les bardes ou les voyants des anciens jours : c'est ainsi qu'on se représente Ossian, Baruch, ou le Camoëns.

Chez M. Longfellow, comme chez M. Agassiz, le cours de la conversation nous entraîna naturellement à parler du Canada ; ces hommes éminents ne tarissaient pas d'admiration sur la beauté de notre histoire, qu'ils avaient appris à apprécier par la lecture des œuvres de M. Parkman. Pour eux comme pour bien d'autres, cette lecture avait été une révélation.

De son côté, madame Agassiz me parla longuement, avec des larmes dans les yeux et dans la voix, de l'héroïsme de nos premiers missionnaires et de nos fondatrices religieuses.

Déjà, en France, en Angleterre, et dans plusieurs autres parties des États-Unis, j'avais été fier d'entendre faire l'éloge de notre peuple d'après l'auteur des *Pioneers*.

Mon séjour à Boston acheva de me convaincre des immenses services que M. Parkman a rendus à notre pays par ses travaux historiques.

Un intérêt et une sympathie toute naturelle se rattachent donc à cet écrivain, qui nous a si noblement vengés des odieuses calomnies qu'on a inventées pour avilir le nom et le caractère de nos ancêtres.

I.

La famille de M. Parkman est une des plus anciennes des États-Unis ; elle se glorifie de sa généalogie qui remonte jusqu'aux Pilgrim Fathers (1).

Francis Parkman est né à Boston le 16 septembre 1823. Dès l'âge de huit ans, il fut transporté des rives de l'Océan aux rives de la forêt. Quatre années de son enfance s'écoulèrent dans la résidence de son grand-père, située à l'intérieur du Massachusetts, sur les limites des défrichements. L'imagination vive et rêveuse de l'enfant, qui s'était bercée d'abord aux roulis des vagues de l'Océan, dut se plonger avec une singulière volupté dans ces vagues autrement

(1) Au moment où nous écrivons ces lignes, une lettre nous apprend qu'un malheur subit vient de frapper au cœur M. Parkman. Son unique frère, John Elliot Parkman, lieutenant dans la marine américaine, et servant sur la flotte du Pacifique, sous le commodore Stembel, est mort soudainement à San-Francisco, le dix-neuf décembre dernier. Après avoir couru mille dangers dans ses voyages, ayant fait plusieurs fois le tour du monde, après avoir affronté la mort sur les champs de bataille de la derniere guerre, il est tombé tout à coup, en pleine paix, sans cause apparente. Officier plein d'espérance et d'avenir, aimable autant qu'aimé, sa carrière promettait d'être aussi honorable qu'utile à son pays.

mystérieuses des grands bois. C'est dans ses courses enfantines qu'il puisa ce goût pour les aventures, cet amour pour la vie sauvage dont ses écrits portent une si puissante empreinte.

Il entra au collège de Harvard en 1840, et y fit son cours d'études. Durant ses vacances d'été, il s'amusait à parcourir la lisière des forêts, les rivières et les lacs qui séparent le Canada des États-Unis. Il passa un mois entier à sillonner en tous sens le lac George, à admirer ses rivages pittoresques, à gravir les montagnes, à étudier, dans leurs moindres détails, les lieux historiques, les champs de bataille où Français et Anglais, colons et sauvages ont versé tant de sang pour remporter de stériles victoires. Le génie descriptif du futur auteur se déploya, durant ces excursions, avec une nouvelle science de la solitude et un sentiment plus profond de la poésie du désert. Il se passionna pour l'histoire de la Nouvelle-France en parcourant, les livres à la main, ce vaste théâtre où la France et l'Angleterre se sont disputé, pendant si longtemps, le sceptre de l'Amérique du Nord.

A la fin de l'année 1843, quoiqu'il n'eût pas encore achevé son cours d'études, M. Parkman fit un voyage en Europe, en passant par Gibraltar et Malte. Il visita la Sicile, il demeura une partie de l'hiver en Italie.

Durant son séjour à Rome, il lui prit fantaisie

de s'enfermer, pendant quelques jours, dans un monastère de passionnistes.

M. Parkman m'a souvent raconté les étranges impressions qu'avaient laissées dans son esprit ces quelques jours de *retraite*.

La fenêtre grillée de sa cellule s'ouvrait sur le Colisée ; et l'on peut se figurer les émotions qui devaient faire battre ce cœur de dix-neuf ans, les rêves qui faisaient frissonner cette puissante imagination, lorsque, le soir, accoudé aux barreaux de sa fenêtre, le jeune *solitaire* contemplait, en silence, les rayons de la lune se jouant à travers les arcades en ruine du Colisée, lorsqu'il entendait passer sur les arbustes et monter jusqu'à lui le murmure de la brise tiède et parfumée de la nuit, lorsqu'il écoutait tout ce monde de souvenirs qui s'éveillait dans un pareil lieu.

Au retour du printemps, il quitta Rome, remonta par le nord de l'Italie, traversa la Suisse, et, passant par Paris et Londres, il arriva à temps en Amérique pour subir ses examens dans l'été de 1844.

Il embrassa alors la carrière du droit. Pendant deux ans, il lutta pour courber son esprit à cette aride étude ; il essaya de couper les ailes à son imagination. Mais c'était vouloir retenir l'aigle en captivité ; le noble oiseau déploya ses ailes, brisa sa chaîne, et prit son vol.

M. Parkman jeta ses livres de désespoir, et

partit, en 1846, pour une expédition dans les montagnes Rocheuses. Il a écrit un beau livre sur ce voyage, où il a failli laisser sa vie.

Le Far West était à cette époque une région fort peu explorée. Les mormons n'avaient pas encore mis le pied sur les bords du lac Salé. M. Parkman rencontra, aux environs du fort Laramie, les *saints* des derniers jours, campés sur la berge d'une rivière. Ils fuyaient le contact de l'Égypte moderne, dont les habitants se refusaient au bonheur de se laisser piller par eux ; et ils s'avançaient dans le désert à la recherche de leur terre promise.

M. Parkman vécut pendant plusieurs mois, de la vie sauvage parmi les Dacotahs des montagnes Rocheuses. Il les suivit dans leurs chasses annuelles, afin d'étudier, dans tous ses aspects, le caractère sauvage, qu'il devait faire revivre dans ses resplendissantes descriptions tel que nos pères l'avaient connu aux jours de Champlain et de Montcalm.

Il pénétra même parmi d'autres tribus plus lointaines et plus sauvages pour y observer le type primitif de la race indienne ; mais les fatigues et les privations qu'il eut à endurer durant ces courses lui firent contracter une maladie qui donna un choc irréparable à sa santé, et lui légua des infirmités pour le reste de ses jours.

Le talent de l'auteur se révéla dans le récit

qu'il fit de cette excursion et qui parut d'abord dans le *Knickkerboker Magazine*, puis en volume sous le titre de *The Prairie and Rocky Mountain life* (1849). Le même ouvrage fut publié plus tard par un autre éditeur sous le titre de *The California and Oregon Trail.*

Dès ses plus jeunes années, M. Parkman avait résolu d'écrire l'histoire de la domination française en Amérique. Son imagination avait été, de bonne heure, séduite par la nouveauté et la poésie de ce sujet.

L'origine, le développement et la décadence de l'influence française en Amérique, offrent une suite de scènes d'une beauté sans rivale dans l'histoire moderne. La lutte longue et acharnée que se livrèrent la France et l'Angleterre, et qui se termina par le triomphe de la race anglo-saxonne, eut d'ailleurs sur les destinées de ce continent des résultats immenses, dont le contre-coup s'est fait sentir jusqu'en Europe. Cette influence a grandi avec le temps, et la civilisation moderne en a subi une déviation sensible.

L'histoire des deux colonies française et anglaise a mis en regard deux systèmes opposés : la monarchie et la république, la féodalité et la démocratie. Ces deux systèmes, exprimés par deux croyances religieuses, le catholicisme et le protestantisme, ont fait ressortir avec éclat le génie si différent des deux races.

A l'aurore du dix-septième siècle, la monarchie était dans tout l'éclat de sa puissance triomphante ; le catholicisme, au lendemain de la réforme, retrempé par ses désastres, surgissait avec une vie nouvelle du sein de ses propres ruines, et se répandait sur tout l'univers pour conquérir au dehors ce qu'il avait perdu au dedans. Ces deux puissances, fortement organisées, poussaient dans les déserts d'Amérique leurs indomptables soldats et leurs prêtres dévoués, révélaient les secrets des terres inconnues, pénétraient les forêts, marquaient les lacs et les rivières, plantaient partout leurs emblèmes, construisaient des forts, et réclamaient comme leur domaine le sol où ils mettaient le pied. L'expansion de la colonie canadienne fut la tentative hardie de ces deux puissances pour s'emparer d'un continent : la Nouvelle-France ressemblait plutôt à un camp militaire bivouaqué dans les solitudes américaines, qu'à un peuple colonisateur. Le commerce lui-même portait l'épée : la noblesse mercantile, fière du blason de ses ancêtres, aspirait à se créer des seigneuries forestières, ayant des hordes sauvages pour vassaux. Avec sa hiérarchie civile, militaire et religieuse, avec son gouvernement sans peuple, la Nouvelle-France était « une tête sans corps ».

Sur les bords de l'Atlantique, grandissait lentement mais vigoureusement une puissance op-

posée. Bannis de leur pays par l'intolérance religieuse, les exilés puritains n'avaient pas pour leur mère patrie, comme les colons français, ce lien puissant qui unit l'enfant avec sa mère. Le développement de la Nouvelle-Angleterre fut le résultat des forces réunies d'une multitude patiente et industrieuse, où chacun, dans son cercle étroit, travaillait pour son propre compte afin d'acquérir l'aisance ou la fortune. Géant au berceau, plein de sang et de muscles, la Nouvelle-Angleterre, avec son peuple sans organisation, était « un corps sans tête ».

Chacune des deux colonies avait sa force ; chacune avait sa faiblesse : toutes les deux possédaient leur genre particulier de vie ardente et vigoureuse. L'une favorisée à temps, était destinée à vaincre ; l'autre, abandonnée et écrasée par le nombre, devait succomber ; l'une allait croître, l'autre languir. L'histoire de la première est l'inventaire d'un riche marchand ; celle de la seconde est la légende d'un soldat blessé. L'une possède le réel, l'autre l'idéal ; l'une est le prosaïsme, l'autre la poésie.

On comprend ce qu'un pareil sujet devait avoir de charme et d'attrait pour l'intelligence à la fois romanesque et raisonneuse de M. Parkman. Sa pensée se complaît dans ces curieux rapprochements, d'où surgissent parfois d'utiles leçons, ou de philosophiques enseignements.

« La domination française en Amérique, dit-il, est un souvenir passé ; lorsqu'on évoque les ombres évanouies de ses héros, elles se lèvent de leurs tombes comme des fantômes étranges et romanesques. La flamme mystérieuse de leur bivouac semble briller encore, et sa lumière incertaine se projeter sur les nobles seigneurs et les vassaux, sur la robe noire du prêtre, parmi les groupes farouches des guerriers indiens, tous, blancs et sauvages, unis d'une étroite amitié, et suivant l'âpre sentier de leur vie aventurière. Une vision sans bornes se déploie devant vos yeux : un continent indompté ; d'immenses déserts de verdure forestière ; des montagnes ensevelies dans le silence de leur sommeil primitif ; des rivières, des lacs, des marécages sans nombre chatoyants au soleil ; un océan de solitude se confondant avec le ciel ; tel était le domaine conquis par la France à la civilisation. Les casques d'acier, ornés de leurs blancs panaches, étincelaient sous l'ombre des forêts ; et dans les antres farouches de la barbarie, on voyait s'agiter la robe du missionnaire. Là, des hommes qui s'étaient imbus depuis leur enfance des sciences antiques, qui avaient pâli dans la froide atmosphère des cloîtres, consumaient le midi et le soir de leur existence à contenir des hordes sauvages sous une autorité douce et paternelle, et restaient calmes et sereins en face des plus horribles genres

de mort. Là, des hommes élevés à la cour, les rejetons élégants de grandes familles, dont les ancêtres remontaient aux croisades, faisaient rougir, par leur indomptable courage, les plus vaillants fils du travail » (1).

II.

La série des œuvres historiques de M. Parkman s'ouvre par l'*Histoire de la conspiration de Pontiac*, qui parut en 1851.

Cette histoire embrasse la période qui suivit immédiatement la conquête du Canada, période courte mais décisive, durant laquelle les tribus sauvages du bassin des lacs et de la rive orientale du Mississipi, soulevées par le génie barbare de Pontiac, ourdirent cette vaste conspiration qui avait pour but d'anéantir ou de repousser l'invasion des conquérants anglais.

Ce fut le dernier effort de ces malheureux enfants des bois pour se soustraire à l'extermination : lutte inégale, mais héroïque, dont la conséquence fatale fut leur ruine irrémédiable, mais qui eut la gloire de produire Pontiac, le Vercingétorix américain, ce génie étonnant qui, par son éloquence, son audace et sa ruse, tint pendant quelque temps sous sa main toutes ces nombreuses tribus. Ce guerrier barbare ne réussit qu'à retarder de quelques années la ruine de sa race ;

(1) *Pioneers of France in the New World, Introduction, p. X.*

il y perdit sa puissance, et y trouva enfin une mort tragique ; mais sa grande ombre est restée debout sur les tombes de ses pères.

M. Parkman déploya dans l'histoire de cette conspiration des qualités supérieures, aussi brillantes que solides, qui, dès l'apparition de son livre, lui conquirent une place au premier rang des historiens américains.

La puissance des recherches y rivalise avec l'ampleur et l'éclat de l'exécution. On admire le génie du poète joint au talent de l'historien.

M. Parkman appartient à l'école romantique. L'histoire, telle qu'il la conçoit, n'est pas un squelette desséché qu'on exhume de la tombe ; c'est une ombre évanouie qu'elle doit ressusciter, revêtir de chair et de muscles, animer d'un sang vermeil, et faire palpiter d'un souffle immortel.

M. Parkman a eu l'avantage exceptionnel de compléter ses études de cabinet par l'étude sur la nature elle-même. Il excelle dans la peinture des mœurs et de la vie sauvages, qu'il connaît à fond, dans la description de la nature américaine, où il a vécu. A la vérité de ses tableaux, à la vivacité de leur coloris, on reconnaît qu'ils ont été peints sur les lieux mêmes, et, pour ainsi dire, photographiés sur l'original.

L'*Histoire de la conspiration de Pontiac* eut un grand succès dans les États-Unis, où elle fut

considérée comme la meilleure monographie qu'eût encore produite la littérature américaine. L'ouvrage est aujourd'hui parvenu à sa sixième édition.

Il eut en Angleterre des appréciateurs éminents qui firent à son auteur une réputation presque égale à celle qu'il avait acquise dans son pays. L'auteur d'une critique publiée dans la *Westminster Review*, résumait son appréciation en disant que « l'*Histoire de la conspiration de Pontiac* était une production admirable, unissant la profondeur des recherches à la beauté pittoresque de l'expression, et présentant un récit fascinateur d'un des épisodes les plus importants de l'histoire américaine ».

En 1858-59, M. Parkman fit un second voyage en Europe, et recueillit, dans les archives coloniales de Londres et de Paris, une riche moisson de documents destinés à la continuation de ses travaux historiques.

Il y retourna en 1868-69, et passa l'hiver à Paris, uniquement occupé de ses recherches favorites.

A son retour à Boston, il fit paraître successivement, et à des intervalles rapprochés : *Pioneers of France in the New World* (1865) ; *The Jesuits in North America* (1867) ; *The Discovery of the Great West* (1869) (1).

(1) Les œuvres de M. Parkman ont été publiées à Boston par Little, Brown & Co. Elles se vendent à Québec chez Middle-

Dans le premier de ces ouvrages, M. Parkman raconte l'origine de la colonisation française en Amérique : d'abord les tentatives infructueuses d'établissement en Floride, cette page tachée de sang commencée par le sanguinaire Ménendez et terminée par la main vengeresse de Dominique de Gourgues ! ensuite la découverte du Canada par Jacques Cartier et la naissance de la colonie, jusqu'à la mort de Champlain.

Le second volume embrasse cette période que, dans une étude antérieure (1), nous avions appelée l'époque du gouvernement théocratique : époque merveilleuse où l'Église de la Nouvelle-France apparaît, dominant les événements, toute radieuse de son dévouement apostolique, tenant d'une main la palme de ses martyrs, de l'autre la couronne de ses héroïnes.

Dans le troisième volume : *The Discovery of the Great West*, M. Parkman a largement esquissé l'époque des découvertes, sur laquelle il a détaché en relief la figure du grand et infortuné La Salle.

Dans le cours de cette année (1872), M. Parkman doit retourner pour la quatrième fois en Europe, afin de compléter ses savantes recherches. Il termine en ce moment l'*Histoire de la féodalité*

ton & Dawson, côte de la Basse-Ville ; et à Montréal, chez Dawson Bro's, rue Saint-Jacques.

(1) Biographie de M. Garneau.

du Canada, dont Frontenac est le plus remarquable représentant.

Cette nouvelle étude, qui formera deux volumes, est justement regardée par l'auteur comme la plus importante de ses œuvres.

Elle sera suivie plus tard d'une autre étude qui retracera l'époque des exploits militaires à laquelle d'Iberville a si glorieusement attaché son nom.

Tel est le vaste plan qu'a entrepris d'exécuter M. Parkman.

Quand il aura noué les deux extrémités de cette chaîne historique qui commence aux *Pioneers* et qui se termine avec *Pontiac*, quand il aura mis la dernière pierre à cet édifice, M. Parkman aura élevé un monument qui sera admiré à l'étranger, et contemplé avec reconnaissance par les Canadiens.

Malgré tous les talents que possède l'auteur, il y a lieu de s'étonner qu'il ait pu surmonter les difficultés immenses de la tâche qu'il s'est imposée, quand on connaît les circonstances pénibles dans lesquelles il a travaillé. M. Parkman a été valétudinaire presque toute sa vie ; à plusieurs reprises, tout travail intellectuel lui a été interdit par ses médecins ; et pendant trois ans, sa vue menacée d'une amaurose, ne pouvait supporter ni lecture ni écriture ; la lumière même du jour lui était un supplice. Presque toutes ses

recherches et la composition de ses ouvrages ont été faites à l'aide d'un secrétaire. Ses livres sont des chefs-d'œuvre de patience, plus encore que d'exécution.

III.

Dans l'intérêt des lecteurs curieux de détails intimes, nous dirons que M. Parkman a épousé, en 1850, miss Catherine Bigelow, fille du Dr Jacob Bigelow, l'éminent médecin de Boston. Cette union fut éphémère : madame Parkman est morte en 1858, laissant deux filles qui lui survivent.

Durant l'hiver, M. Parkman habite Boston, et il passe la belle saison à *Jamaica Plain*, délicieuse campagne des environs de la ville.

Son charmant cottage, encadré de feuillage, est assis au bord d'un lac en miniature (*Jamaica Pond*), et regarde les opulentes villas et les gracieuses collines, richement boisées, qui ondulent tout autour de l'horizon.

L'historien de Pontiac est un amant passionné des roses : dans un de ses voyages d'Europe, il en a rapporté plus de deux cent cinquante espèces différentes, qu'il cultive avec prédilection, tant en serre qu'en plein air. C'est en émondant sa forêt de rosiers, qu'il médite ses ouvrages, qu'il compose ces pages fleuries, tout embaumées de parfums exquis, qu'on croit respirer en ouvrant ses livres.

Pendant les loisirs forcés que lui faisait la maladie, en se promenant dans les allées ombreuses de ses jardins, il a étudié la vie et les mœurs de la rose, ses nombreuses variétés, les soins qu'exige sa culture. Il a réuni tout cela en bouquet dans un charmant ouvrage qu'il a publié en 1866. *The Book of Roses* est une fraîche et suave conception, dont chaque page semble imprimée sur une feuille de rose.

Sur sa personne, M. Parkman est d'une simplicité tout américaine. Sa taille grande, mais frêle, accuse une nature toujours souffreteuse. Les traits de sa figure offrent un de ces types remarquables qu'aimait à peindre Léonard de Vinci : harmonieuse combinaison d'intelligence, de finesse et d'énergie ; front large, nez finement taillé, menton fort en proéminent.

Du reste, rien ni sur sa physionomie, ni dans sa conversation, ne trahit la puissante imagination qui a jeté un reflet de poésie sur toutes ses œuvres.

Les lignes fines et déliées de ses lèvres, fortement accentuées aux angles, décèlent plutôt le penseur que le poète ; mais l'observateur attentif voit jaillir l'éclair au fond de son regard, toujours à demi voilé par sa débile paupière.

Sa pensée, naturellement inclinée vers les choses sérieuses, s'épanouit volontiers dans l'intimité ; et le franc rire de la gaieté applaudit toujours à une saillie spirituelle.

Que dire du cœur généreux, de l'âme droite et loyale ?... mais l'amitié a des secrets qu'elle défend à l'écrivain de dévoiler.

IV.

Il nous reste à jeter un coup d'œil d'ensemble sur les œuvres de M. Parkman, à les juger au triple point de vue littéraire, national et religieux.

Chacun de ses ouvrages mériterait une critique spéciale, tant il y a de louanges à donner et de réserves à faire.

On se rappelle les splendides aurores boréales qui ont paru dans le cours de l'hiver de 1871. Certaines gens en étaient même effrayées : rapprochant ces phénomènes des désastres inouïs que chaque télégramme nous apportait, elles y voyaient de sinistres présages pour l'avenir.

Je me souviens qu'un soir nous étions allés, quelques amis, nous promener sur la terrasse du château Saint-Louis pour mieux jouir de leur ravissant spectacle. Du nuage étrange, aux rebords frangés d'éclairs, qui leur servait de clavier lumineux, elles lançaient vers le zénith leurs étincelantes vibrations. L'œil restait ébloui devant ces myriades de rayons qui jaillissaient, s'évanouissaient, pour reparaître encore, se réunissaient en gerbes de rose et de saphir, ondulaient comme un champ d'épis, mariaient leurs nuances aux blanches clartés de l'aurore, et for-

maient, vers le nord, une immense draperie, si riche qu'on eût cru voir un pan du manteau divin.

Les rayonnements du style de M. Parkman sur le ciel bleu de notre histoire, ont quelque chose de ces splendeurs boréales. Ils produisent sur l'esprit une égale fascination. L'œil séduit ne s'en peut détacher ; et pour mieux justifier la comparaison, il faut ajouter que le sophisme y présente des miroitements qui font tressaillir la pensée catholique, et lui donnent ce genre d'effroi qu'éprouvent les imaginations populaires à la vue de nos phénomènes nocturnes.

Mais, avant d'entrer dans le domaine des réserves, laissons-nous entraîner au charme de quelques-unes de ces aurores littéraires que l'œil peut admirer sans crainte. Nous assistons à la naissance de Montréal.

« Sous plus d'un aspect, l'entreprise de Montréal appartient au temps des croisades. L'esprit de Godefroy de Bouillon survivait dans Chomedey de Maisonneuve ; et, dans Marguerite Bourgeoys, se réalisait ce pur idéal de la femme chrétienne, fleur de la terre épanouie aux rayons du ciel, qui subjuguait par sa douce influence la férocité d'un âge barbare.

» Le dix-sept mai 1642, la petite flottille de Maisonneuve, une pinasse, un bateau plat, et deux chaloupes, celles-ci à la rame, ceux-là à la

voile, approchaient de Montréal. Tous les voyageurs entonnèrent à l'unisson une hymne d'action de grâces...

» Le jour suivant, ils glissaient le long des rivages verdoyants et solitaires, aujourd'hui tout remuants de la vie d'une ville active, et mirent pied à terre à l'endroit que Champlain, trente et un ans auparavant, avait choisi comme un site favorable pour un établissement. C'était une langue, ou triangle de terre, formée par la jonction d'un ruisseau avec le Saint-Laurent, et connue depuis sous le nom de Pointe-à-Callières. Au bord du ruisseau s'étendait un champ, et au delà s'élevait la forêt avec son avant-garde d'arbres isolés. Les fleurs hâtives du printemps s'épanouissaient dans l'herbe naissante, et les oiseaux aux plumages variés voltigeaient dans les buissons.

» Maisonneuve sauta à terre et se jeta à genoux ; ses compagnons imitèrent son exemple ; et tous unirent leurs voix en un cantique enthousiaste de grâces. Les tentes, le bagage, les armes et les munitions furent transportés à terre. Un autel fut dressé auprès, sur un site gracieux ; et mademoiselle Mance, avec madame de La Peltrie, aidées de leur servante, Charlotte Barré, le décorèrent avec un goût qui fit l'admiration de tous les assistants. Alors toute la petite colonie se réunit autour du sanctuaire improvisé.

En avant se tenait le P. Vimont, vêtu des riches ornements du sacrifice ; auprès, les deux dames avec leur servante ; Montmagny, spectateur peu empressé ; et Maisonneuve, figure guerrière, droit et grand de taille, ses hommes groupés autour de lui, — soldats, marins, artisans et laboureurs, — tous soldats au besoin. Chacun s'agenouilla dans un respectueux silence pendant que le prêtre élevait l'hostie sainte au-dessus de leurs têtes ; et lorsque le sacrifice fut achevé, le missionnaire se tourna vers eux et leur dit : « Vous » êtes un grain de sénevé qui germera et croîtra » jusqu'à ce que ses branches couvrent cette ter- » re. Vous n'êtes qu'un petit nombre ; mais vo- » tre œuvre est l'œuvre de Dieu. Son sourire » est sur vous, et vos enfants rempliront cette » terre ».

» La journée fut bientôt sur son déclin : le soleil descendit derrière les grands arbres du couchant, et fit place au crépuscule. Les mouches à feu étincelaient dans l'obscurité, sur la prairie. Ils en prirent un grand nombre, les attachèrent avec des fils en brillants festons, et les suspendirent devant l'autel, où l'hostie était encore exposée. Ils dressèrent ensuite leurs tentes, allumèrent les feux du bivouac, établirent leurs sentinelles, et se livrèrent au repos. Telle fut la première nuit de la naissance de Montréal.

» Est-ce de l'histoire véritable ou une légende

de chevalerie chrétienne? c'est l'un et l'autre (1) ».

Et nous, à notre tour, nous demandons : où trouver un tableau plus gracieux, une scène plus sereine et plus fraîche ? Ne croirait-on pas lire un fragment d'épopée chrétienne ?

Voulez-vous maintenant jeter un coup d'œil sur la nature américaine telle qu'elle apparut aux Européens dans sa virginité première ? Suivons un instant le P. Marquette dans la découverte du Missisipi.

Au moment où nous le rejoignons avec son compagnon Jolliet, ils laissent glisser leur canot d'écorce sur l'un des affluents du Wisconsin.

« La rivière serpentait à travers des lacs et des marécages qui disparaissaient sous des champs de folle avoine ; et, sans leurs guides, à peine auraient-ils pu suivre le vague et étroit chenal. Il les conduisit enfin au portage, où, après avoir marché un mille et demi, à travers la prairie et les savanes, leurs canots sur leurs épaules, ils les lancèrent sur le Wisconsin, dirent adieu aux eaux qui coulent vers le Saint-Laurent, et se confièrent au courant qui devait les conduire ils ne savaient où, — peut-être au golfe du Mexique, peut-être à la mer du Sud, peut-être au golfe de la Californie. Ils glissèrent en paix sur l'onde tranquille, le long d'îles surchargées d'arbres et tapissées d'un réseau inextricable de vignes sau-

(1) *The Jesuits in North America*, p. 207.

vages ; le long de forêts, de massifs d'arbres, de prairies, — parcs et jardins de cette prodigue nature ; — le long de halliers, de marécages, et de larges dunes arides ; sous l'ombrage des arbres, qui, à travers leurs cimes, laissaient voir dans le lointain quelque sommet boisé dont le puissant sourcil se baissait pour les regarder. Puis, à la nuit tombante, le bivouac, les canots renversés sur la plage, la flamme vacillante, le souper de venaison ou de chair de bison, la pipe durant la veillée, et le sommeil sous les étoiles. A l'aurore, quand ils se rembarquaient, le brouillard du matin flottait sur la rivière comme le voile d'une fiancée, puis se dissolvait aux rayons du soleil, jusqu'à ce que l'onde unie comme un miroir et que la forêt languissante se fussent endormies, sans voix, sous un soleil étouffant » (1).

Certains critiques reprocheront à M. Parkman de trop sacrifier au coloris et à la mise en scène, de faire des tableaux à effet.

Quant à nous, nous avouons notre préférence : nous admirons autrement un Corrège qu'un Overbeck, une page d'Augustin Thierry qu'un récit de Bancroft.

Si nous voulions relever un défaut saillant au point de vue de l'art, nous dirions que l'auteur est trop prodigue de notes, d'ailleurs fort intéressantes, mais qui interrompent le récit.

(1) *Discovery of the Great West*, p. 54.

C'est la seule réserve que nous ferons sur la forme ; il nous en reste d'autres à indiquer sur des points plus importants.

Nous avons fait aussi large que possible la part de la louange, afin de donner à la vérité tous ses droits, à la critique ses coudées franches.

Disons-le sans ambages, sous le rapport des principes, l'œuvre de M. Parkman est la négation de toute croyance religieuse. L'auteur rejette aussi bien l'idée protestante que le dogme catholique : il est purement rationaliste. Il n'admet d'autre principe que cette vague théorie qu'on appelle la civilisation moderne. On entrevoit une âme droite et née pour la vérité, mais perdue, sans boussole, sur un océan sans rivage. De là ces aspirations vers le vrai, ces aveux éclatants, ces hommages à la vérité, suivis, hélas ! d'étranges affaissements, d'accès de fanatisme qui étonnent.

« Par son nom, dit-il, par sa position géographique, et par son caractère, chacune des deux colonies était le remarquable représentant de cet antagonisme : la liberté et l'absolutisme, la Nouvelle-Angleterre et la Nouvelle-France » (1).

Or, l'œuvre de M. Parkman offre le plus éclatant démenti à cette assertion. Il n'y a que l'embarras du choix, parmi les preuves qu'il fournit lui-même, pour démontrer quelle était

(1) *Pioneers of France, Introduction,* p. VIII.

celle des deux colonies qui apportait avec elle la civilisation, et par suite, la liberté. Fidèle au dessein de ses rois, fidèle au principe de son fondateur, Champlain, qui proclamait que « le salut d'une âme vaut mieux que la conquête d'un empire », la domination française en Amérique n'a été qu'un long dévouement à la race indigène. Son ambition a toujours été de civiliser les sauvages en les convertissant ; c'est pour atteindre ce but que ses missionnaires ont versé leur sang, que les héroïnes de ses cloîtres ont consumé leur vie.

Tandis que les puritains de la Nouvelle-Angleterre pendaient leurs hérétiques ; que, renfermés dans leur égoïsme, ils n'étaient préoccupés que de leur progrès matériel ; qu'ils ne songeaient qu'à refouler les tribus indiennes, à les anéantir, ne leur montrant jamais que le canon de leurs fusils, ou une bouteille d'eau-de-vie, trafic ou destruction, que faisait la Nouvelle-France ? Écoutez M. Parkman.

« Paisibles, bénignes et bienfaisantes furent les armes de sa conquête. La France cherchait à soumettre non par le sabre, mais par la croix ; elle aspirait non pas à écraser et à détruire les nations qu'elle envahissait, mais à les convertir, à les civiliser et à les embrasser dans son sein comme ses enfants » (1).

(1) *Pioneers, etc.*, p. 417.

Ailleurs, après avoir raconté la destruction des missions huronnes, M. Parkman ajoute :

« Si les jésuites avaient pu fléchir ou convertir ces bandes féroces, il est à peu près certain que leur rêve serait devenu une réalité. Des sauvages apprivoisés, — non civilisés, car cela était à peine possible, — auraient été distribués en sociétés au milieu des vallées des grands lacs et du Mississipi, gouvernés par des prêtres selon les intérêts du catholicisme et de la France. Leurs habitudes d'agriculture auraient été développées, et leurs instincts d'égorgement mutuel réprimés. Le rapide déclin de la population indienne aurait été arrêté, et elle serait devenue, par le trafic des pelleteries, une source de prospérité pour la Nouvelle-France (1) ».

Nous le demandons, quelle est la nation qui ne se glorifierait pas d'avoir conçu et préparé un aussi noble projet ?

Or, voulez-vous savoir quelle étrange conclusion M. Parkman tire de ces réflexions ? Lisez :

« La liberté peut remercier les Iroquois d'avoir, par leur furie insensée, réduit à néant les plans de ses adversaires, et de lui avoir épargné un péril et un malheur » (2) ! !

Un exemple tiré de M. Parkman lui-même va nous faire voir où était la meilleure sauvegarde

(1) *The Jesuits in North America*, p. 447.

(2) *The Jesuits*, p. 448.

de la liberté, du côté de la Nouvelle-Angleterre, ou du côté de la Nouvelle-France.

Un siècle plus tard, quand la France, vaincue, eut repassé les mers, quel fut un des premiers actes du nouveau conquérant ? Tandis que, d'une main, il essayait de nous étouffer, de l'autre, il cherchait à *exterminer par le poison* les tribus sauvages.

En 1773, sir Jeffrey Amherst écrivait au colonel Bouquet :

« Ne pourrait-on pas essayer de répandre la petite vérole parmi les tribus révoltées des indiens ? Nous devons en cette circonstance user de tous les stratagèmes en notre pouvoir pour les réduire ».

Bouquet lui répondit :

« Je vais essayer d'inoculer la — au moyen de *couvertes* qui pourront tomber entre leurs mains, et je prendrai garde de ne pas contracter la maladie moi-même. Comme il est déplorable d'exposer contre eux de braves gens, je désirerais faire usage de la méthode espagnole, les chasser avec des chiens anglais, supportés par les *rangers* et quelques chevaux agiles qui pourraient efficacement, je crois, extirper ou éloigner cette vermine ».

Amherst se hâta de lui répondre : « Vous ferez bien d'essayer *d'inoculer* les indiens au moyen de *couvertes* et aussi d'employer tout autre moyen

qui pourrait servir à exterminer cette exécrable race. Je serais très content si votre projet de leur donner la chasse des chiens, pouvait s'effectuer, mais l'Angleterre est à une trop grande distance pour penser à cela maintenant » (1).

Quelques mois plus tard la petite vérole faisait d'affreux ravages parmi les malheureuses tribus.

La Nouvelle-France avait apporté la vie ; la Nouvelle-Angleterre apportait la mort.

Où était la civilisation ? où était la liberté ?

Ah ! M. Parkman, si la France fût restée maîtresse en Amérique, vous n'auriez pu écrire votre *Histoire de la conspiration de Pontiac ;* car la France n'eût jamais, par sa politique inhumaine, attiré sur elle ce formidable orage (2).

(1) *Conspiracy of Pontiac*, vol. II, p. 39.

(2) Qu'il nous soit permis de rapporter ici, à l'honneur des Canadiens, un incident de cette guerre qui vient à l'appui de la thèse que nous soutenons.

Pendant que Pontiac faisait le siège de Détroit, la garnison anglaise fut sur le point de manquer de vivres, et elle serait tombée infailliblement aux mains de ses féroces ennemis, sans un acte de pitié de la part de ces mêmes Canadiens que l'on cherchait, en ce moment-là même, à anéantir. Le bisaïeul de l'auteur, Jacques Duperron Baby, qui demeurait alors sur la rive opposée du Détroit, fut touché de compassion à la pensée du sort épouvantable qui attendait les malheureux assiégés. Profitant de la liberté que les sauvages laissaient aux Canadiens, il fit embarquer tous ses bestiaux, à la faveur de la nuit, dans un petit navire, les transporta de l'autre côté de la rivière, et les donna au commandant du fort. Ces provisions suffirent à la garnison, jusqu'à l'arrivée des secours qui lui avaient été expédiés.

Voir l'*Histoire de la conspiration de Pontiac*, vol. I, p. 248.

L'œuvre de M. Parkman est un lit de Procuste où il réduit tout à sa taille. Rejetant le surnaturel, il se perd en conjectures, il suppose mille motifs humains pour expliquer les actes d'héroïsme que la foi et le zèle apostolique inspiraient à nos aïeux.

Toutefois, à son insu, son âme loyale trahit l'émotion : impatiente dans cette cage de fer du naturalisme où elle est emprisonnée, elle jette des cris superbes.

Recueillons celui-ci en passant :

« Mais, quand on les voit (les missionnaires des Hurons), dans les sombres jours du mois de février de 1637, et dans les mois plus sombres encore qui suivirent, parcourir péniblement à pied, l'une après l'autre, chaque bourgade, se frayer un chemin à travers la neige fondante dans les forêts dépouillées et humides, trempés jusqu'aux os par des pluies incessantes, jusqu'à ce que enfin ils eussent aperçu le groupe de cabanes de quelque village barbare, — quand on les voit entrer dans ces misérables réduits de l'indigence et des ténèbres, les visiter l'un après l'autre, et tout cela dans un seul but, le baptême de quelque malade ou de quelque mourant, on peut sourire de la futilité de leur objet, mais on ne peut s'empêcher d'admirer le zèle, plein d'immolation personnelle, avec lequel ils le poursuivaient »... (1)

(1) *The Jesuits*, p. 98.

« Une ferveur plus intense, une abnégation personnelle plus complète, un dévouement plus constant et plus infatigable, peuvent-ils se rencontrer dans les pages de l'histoire humaine »(1) ?

Dans un autre endroit, parlant de la fondation de Montréal, l'auteur avoue ingénument son impuissance à expliquer ce dévouement désintéressé.

« Que dirons-nous de ces aventuriers de Montréal, de ces hommes qui donnaient leur fortune, et surtout de ceux qui sacrifiaient leur paix et risquaient leur vie dans une entreprise en même temps si romanesque et si dévouée ?... Il est bien difficile de les juger. Il y avait, sans aucun doute, un grand mérite chez plusieurs d'entre eux ; mais il est permis de récuser la tâche de le mesurer ou de le définir. Pour apprécier une vertu enveloppée de circonstances si anormales, il faut peut-être un jugement plus qu'humain ».

Nous pourrions multiplier les citations et rendre plus évidentes les fluctuations de ce noble esprit entre la vérité et l'erreur. Trop fier pour fléchir devant ses convictions, trop éclairé pour se laisser entraîner au préjugé sans examen, mais pas assez pour embrasser toute la vérité, il ressemble à ces voyageurs attardés dans nos dangereuses savanes. Partout il sent le sol fléchir sous ses pas, et il s'avance en tâtonnant tantôt à droi-

(1) *The Jesuits*, p. 83.

te, tantôt à gauche, cherchant dans l'ombre un sentier qu'il ne trouve pas.

Citons un dernier passage plus éclatant encore que tous les autres, et qui honore autant l'historien que ceux dont il parle :

« Les compagnons du P. Druillettes étaient tous des convertis, qui le regardaient comme un ami et un père. Il y avait prières, confession, messe et l'invocation de saint Joseph. Ils construisaient leur chapelle d'écorce à chaque bivouac, et aucune fête de l'Église ne passait sans être observée. Le vendredi saint, ils étendirent leurs plus belles peaux de castor sur la neige, placèrent dessus un crucifix, et s'agenouillèrent autour en prière. Quelle était leur prière ? C'était une supplication pour demander le pardon et la conversion de leurs ennemis, les Iroquois. Ceux qui connaissent l'intensité et la ténacité de la haine d'un sauvage verront dans cet acte plus que le changement d'une superstition en une autre. Une idée avait été présentée à l'esprit du sauvage, idée nouvelle à laquelle il avait été auparavant complètement étranger. C'est là le plus remarquable exemple de succès qu'on trouve dans toutes les *Relations des Jésuites ;* mais cet exemple est bien loin d'être le seul qui prouve qu'en enseignant les dogmes et les observances de l'Église romaine, les missionnaires enseignaient aussi la morale du christianisme.

Quand on cherche les résultats de ces missions, on reste bientôt convaincu que l'influence des Français et des jésuites s'étendait bien au delà du cercle des convertis. Elle finit par modifier et adoucir les mœurs de plusieurs tribus non converties. Durant les guerres du siècle suivant, on ne retrouve pas souvent ces exemples d'atrocité diabolique dont les premières annales sont remplies. Le sauvage brûlait ses ennemis vivants, mais rarement il les mangeait : il ne les tourmentait pas non plus avec la même délibération et la même persistance. C'était encore un sauvage, mais pas si souvent un démon. Le progrès n'était pas grand, mais il était visible. Et il semble s'être accompli partout où les tribus indiennes se sont trouvées en communications étroites avec quelque société de blancs bien réglée. Ainsi la guerre de Philippe dans la Nouvelle-Angleterre, toute cruelle qu'elle était, était moins féroce, à en juger par l'expérience canadienne, qu'elle n'aurait été, si une génération de rapports civilisés n'avait pas abattu les plus saillantes aspérités de la barbarie. Toutefois, c'est aux prêtres et aux colons français, mêlés de bonne heure avec les tribus de l'immense intérieur, que ce changement doit être surtout attribué. Dans cet adoucissement des mœurs, quel qu'il fût, et dans le catholicisme soumis de quelques centaines de sauvages apprivoisés, réunis en mis-

sions stationnaires dans différentes parties du Canada, se trouve après l'intervalle d'un siècle, tout le résultat des travaux héroïques des jésuites. Les missions avaient failli, parce que les Indiens avaient cessé d'exister. De toutes les tribus sur lesquelles reposaient les espérances des premiers missionnaires canadiens, il ne restait que des vestiges : presque toutes étaient virtuellement éteintes. Les missionnaires avaient travaillé ardûment et bien, mais ils étaient condamnés à bâtir sur une fondation croulante. Les indiens s'évanouissaient, non pas parce que la civilisation les détruisait, mais parce que leur propre férocité et leur indolence indomptable rendait impossible leur existence en face de la civilisation. Peut-être l'énergie plastique d'une race supérieure, ou la souplesse servile d'une race inférieure, chacune à sa manière, les aurait-elle préservés : quoi qu'il en soit, leur extinction était une conclusion inévitable. Quant à la religion que les jésuites leur enseignaient, malgré tout ce que les protestants peuvent y trouver à critiquer, c'était la seule forme de christianisme qui vraisemblablement pût prendre racine dans leur nature grossière et barbare » (1).

Comment concilier ce magnifique témoignage, ce jugement si impartial avec tant d'autres passages des écrits de M. Parkman, où il proclame

(1) *The Jesuits*, p. 318.

l'inutilité des travaux apostoliques, où il sourit de pitié à la vue des efforts de la Nouvelle-France pour convertir et civiliser les sauvages ?

Il a manqué à l'historien américain de fortes études philosophiques, un couronnement intellectuel du genre de cette éducation oxfordienne qui transporte sur les cimes de la vérité, qui, en Angleterre, donne aux écrivains une hauteur de pensées, une largeur de vues que n'ont pas atteintes les écrivains de ce continent.

M. Parkman confond trop souvent deux choses essentiellement distinctes, le principe et son application. La vérité en elle-même est toujours pure, c'est le rayon sans tache ; mais chaque fois que la vérité s'exprime dans la nature humaine, elle traverse un nuage. Le rayon alors se décompose, une partie rejaillit triomphante, étincelle et s'épanouit en fruits de vie. Une autre partie se noie, languit et reste mêlée d'ombres.

Les splendeurs que M. Parkman lui-même découvre dans la prédication évangélique, dans l'apostolat de l'Église en Canada, sont trop éclatantes pour ne pas révéler une origine plus qu'humaine. Les ombres légères, inhérentes à la faiblesse de notre être, qui voilent parfois l'éclat de la vérité, ne devraient pas l'empêcher d'apercevoir le foyer divin d'où elle jaillit.

En résumé, ses écrits, quoique mêlés de bien et de mal, sont une réparation et une œuvre de

justice que nos ennemis nous ont trop longtemps refusée.

Étranger à notre pays, ignorant nos luttes de partis, il ne s'est pas laissé préjuger par les calomnies inventées avant lui. Il est allé aux sources mêmes de notre histoire ; il les a étudiées avec un soin, un amour dignes de tout éloge ; il a ensuite raconté les événements, tels qu'il les a vus, et il a dit : « Acceptez ou rejetez mes conclusions ; mais voici les faits ».

L'éloquence des faits, racontés véridiquement et loyalement, triomphe des appréciations erronées ; la lumière perce à travers les nuages, et l'impression qu'elle laisse est tout à l'avantage de notre nationalité. Une expérience personnelle de plusieurs années nous met en droit de l'affirmer (1). Nous avons même vu des protestants éclairés rejeter les conclusions de M. Parkman, et se ranger de préférence de notre côté.

(1) Depuis que nous avons écrit ce qui précède, nos yeux sont tombés, par hasard, sur une critique des *Pioneers* de M. Parkman publiée récemment par un écrivain français, M. Alexandre Delouche. Nous en extrayons les lignes suivantes qui corroborent notre jugement sur l'historien américain :

« Anglo-Saxon et protestant, il ne faut pas demander à M. Parkman des jugements définitifs sur nous. Néanmoins, si l'amour de sa race et les ardeurs de sa croyance l'aveuglent quelquefois, sa loyauté est au-dessus de ses préjugés.

« Sous la plume de cet étranger, l'ancienne France se révèle dans une jeune et splendide beauté. Nos pères pensent, parlent, agissent comme il convient à des hommes de chair et de sang mus par d'héroïques ressorts : nous vivons en eux et par eux. Quels caractères doux et fiers ! quelle initiative ! quel

Il y aurait bien à relever çà et là, au point de vue de la critique historique, quelques erreurs échappées à l'auteur, principalement dans ses premiers écrits (1) ; mais

......Ubi plura nitent... non ego paucis
Offendar maculis ....

Malgré ce qu'au point de vue catholique, il y a

mépris de la mort ! quelles puissantes individualités ! Le baptême trempait ces gens-là dans l'amour du bien et de la patrie ».

Plus loin, après avoir cité un passage du livre de M. Parkman, l'écrivain français ajoute :

« Vient ensuite le récit d'entreprises inouïes, de souffrances sans pareilles, de sanglantes catastrophes, et de triomphes qui nous donnèrent la plus noble des colonies. Mais ce qui domine en tous ces événements, c'est la bonté inhérente à la race française, le don vainqueur ignoré de tous les autres peuples, l'invisible lyre dont les accords domptaient les natures les plus rebelles. Nos aventuriers savaient se faire aimer...

» M. Parkman est très explicite sur ce point : il abonde en faits que nul ne lira d'un œil sec ; d'autre part, il nous rend de précieux témoignages :

» Les colons français, dit-il, agirent, à l'égard de l'inconstante » et sanguinaire race qui réclamait la souveraineté de cette » terre, dans un esprit de mansuétude bien propre à contraster » d'une éclatante manière avec la cruauté rapace des Espagnols » et la dureté des Anglais ».

» *Dans le plan de la colonisation anglaise, il n'était tenu nul compte des tribus* ; DANS LE PLAN DE LA COLONISATION FRANÇAISE, ELLES ÉTAIENT TOUT ».

(1) Ce défaut est surtout sensible dans la première partie de l'*Histoire de la conspiration de Pontiac*, le premier ouvrage historique de M. Parkman.

Pour n'en citer qu'un exemple, il se trompe en donnant le chiffre respectif des deux armées à la bataille des plaines d'Abraham.

Notons aussi qu'après avoir décrit complaisamment cette journée, il ne dit pas un mot de la bataille de Sainte-Foye.

à reprendre dans les livres de M. Parkman, il a acquis à la reconnaissance des Canadiens un droit qu'ils n'oublieront pas (1) : aucun écrivain n'a plus que lui contribué à faire connaître et admirer notre histoire, en dehors de notre pays.

Et, en l'admirant, on ne pourra s'empêcher d'aimer la religion qui l'a faite si belle.

V.

Je ne terminerai pas cette biographie sans exprimer à M. Parkman une pensée que la lecture de ses ouvrages a souvent éveillée dans mon esprit.

Je ne sais, M. Parkman, si vous vous êtes rendu compte de l'attraction qui vous a conduit à l'étude de notre histoire, qui vous a fait consacrer toutes les énergies de votre être à l'écrire, ou plutôt à la chanter. Je n'hésite pas à vous le dire : c'est que votre nature élevée, amante des grandes et belles choses, avait besoin d'un aliment digne d'elle. Cet aliment, elle l'a trouvé dans nos sublimes annales.

Ajouterai-je une autre raison qui, sans doute, vous fera sourire ? Vous pensez peut-être que c'est le hasard qui a imprimé cette direction à votre esprit. Le hasard, mon ami, c'est le né-

(1) M. Eugène Taché, député ministre des terres de la couronne, a eu l'heureuse idée de donner le nom de M. Parkman à un nouveau *township*, dans le comté de Québec.

ant. Le néant n'a pas d'action. Nous qui croyons, nous avons un mot pour exprimer cette force mystérieuse qui dirige notre vie ; nous l'appelons la Providence. Oui, la Providence se sert de vous, à votre insu, pour l'accomplissement de ses desseins.

Jetez un coup d'œil sur ce continent d'Amérique, notre patrie commune, que nous chérissons d'un égal amour. Appelée la dernière à la vie de la civilisation, elle est devenue une immense ruche d'abeilles dont l'activité étonne l'univers. Il faudrait être aveugle pour ne pas voir que des événements prodigieux s'y préparent. Placée comme au centre des mondes, formée de tous les éléments du globe, une société gigantesque s'y élève. Réunissant dans un harmonieux ensemble, les génies des différentes nationalités, elle produira une civilisation qui gouvernera la terre.

Regardez le continent américain, ce géant sorti hier du berceau ; tandis que sa tête, couronnée de glaces éternelles, touche le pôle, ses pieds s'appuient sur le cercle antarctique ; d'une main, il atteint l'Europe, de l'autre, l'Asie. Voyez quelles artères puissantes font circuler la vie dans sa large poitrine.

Un jour viendra où, étendant ses deux bras autour de l'univers, il soulèvera le globe, dans un effort sublime, et ira le déposer, à genoux, au pied du trône de Dieu.

Tout faible que vous êtes, atôme imperceptible dans cette immensité, vous servez, dans votre sphère, d'instrument à la Providence.

Il faut, pour l'accomplissement de ses grands desseins, que les différentes races qui affluent sur ce continent, se fusionnent harmonieusement, comme autrefois, après l'invasion des barbares, les peuples nouveaux qui ont donné naissance à l'Europe moderne.

Or, chacune de vos œuvres, malgré ses imperfections, fait tomber quelques préjugés, ces barrières fatales qui empêchent nos diverses nationalités de se donner la main dans une cordiale fraternité, et de marcher, en une seule famille, à la conquête du progrès matériel et divin.

C'est là votre plus beau titre de gloire, et le mérite de vos études.

Quand vous serez parvenu à la fin de votre carrière, vous pourrez appuyer sur vos œuvres votre tête blanchie par le travail, et vous rendre ce témoignage : J'ai usé ma vie pour le bien de mes semblables, avec une intention droite : je puis m'endormir avec l'espoir qu'il m'en sera tenu compte.

Québec, 22 février 1872.



Lorsque cette biographie a été écrite, M. Parkman n'avait publié que les trois premiers volu-

mes de l'ouvrage qu'il avait commencé sous le titre général de *la France et l'Angleterre dans l'Amérique du Nord.* On peut voir ailleurs (*Œuvres complètes, tome I*), jusqu'à quel point notre jugement sur cette œuvre s'est modifié depuis la publication de l'*Ancien régime au Canada* et de *Frontenac et la Nouvelle-France sous Louis XIV.* Nous regrettons d'ajouter que nous serions plus sévère encore si nous avions à faire la critique des deux derniers volumes, *Montcalm et Wolfe,* publiés en 1884. Une citation prise au hasard suffira pour indiquer dans quel esprit cette période de notre histoire a été traitée.

En parlant de la corruption du gouvernement civil, sous l'intendance de Bigot, M. Parkman adresse au clergé canadien le reproche qui suit : *Nor did the Canadian Church, though supreme, check the corruptions that sprang up and flourished under its eye* (vol. 2, p. 30). M. Parkman sait très bien que le clergé canadien n'était pas entièrement indépendant de l'autorité civile qu'au contraire il était surveillé de près par elle, que plus d'une fois des membres du clergé furent traduits devant le conseil souverain pour répondre de leurs actes et de leur prédication, comme en font foi les archives de ce même conseil.

Pour arrêter la corruption des officiers civils le clergé n'avait en main d'autre force que les moyens de persuasion. S'il se fût tu alors, s'il

n'avait pas protesté hautement, il aurait mérité le blâme qu'impliquent les paroles de M. Parkman ; mais il est de fait qu'il a protesté avec toute l'énergie dont il était capable. Et nous allons le prouver par la plus haute autorité qu'il y eût alors dans l'Église du Canada, Mgr Dubreuil de Pontbriand, évêque de Québec.

Nous pourrions citer plusieurs de ses mandements très explicites à ce sujet, et qui datent de plusieurs années avant la conquête. Nous mentionnerons de préférence celui du 18 avril 1759, parce que le prélat y prédit les malheurs qui étaient à la veille d'arriver, et dont il attribue la cause précisément aux désordres et à la corruption dont il était témoin. Ce mandement, comme les précédents, fut lu et commenté dans les chaires de toutes les églises de la colonie :

... « Ce qui doit nous faire craindre, dit-il, ce sont les divertissements profanes auxquels on s'est livré avec plus de fureur que jamais, ce sont les excès intolérables dans les jeux de hasard, ces déguisements impies en dérision, ou pour mieux dire en haine de la religion, ce sont les crimes plus que jamais multipliés dans le cours de cet hiver. Voilà ce qui nous oblige à tout craindre et à vous annoncer que Dieu lui-même est irrité, que sa main est levée pour nous frapper et qu'en effet nous le méritons. Oui, nous le disons à la face des autels et dans l'amertume de notre cœur, ce

n'est pas le nombre de nos ennemis, ce ne sont pas leurs efforts qui nous effraient et qui nous font envisager les plus grands malheurs, tant pour l'État que pour la religion. Voilà la dix-huitième année révolue que le Seigneur nous a appelé quoique indigne à la conduite de ce vaste diocèse : Nous vous avons vus avec douleur souffrir souvent de la famine et de la maladie et presque toujours en guerre, mais cette année nous paraît à tous égards la plus triste et la plus déplorable, parce qu'en effet vous êtes plus criminels. Avait-on jamais entendu parler de tant de vols manifestes, de tant d'injustices criantes, de tant de rapines honteuses ? Avait-on vu dans cette colonie des maisons consacrées, pour ainsi dire, publiquement au crime ? Avait-on vu tant d'abominations ? Dans presque tous les états, la contagion est presque générale, elle n'est pourtant pas sans remède »...

Le successeur de Mgr de Pontbriand, qui était vicaire général du diocèse à l'époque de la conquête, Mgr Briand rappelait en ces termes, dans un autre mandement, les terribles avertissements que son prédécesseur n'avait cessé de faire :

« Les malheurs de Jérusalem, disait-il en parlant de l'Église du Canada, viennent de ce qu'elle avait méprisé la visite du chef des pasteurs, et qui sait, si ceux que vous venez d'éprouver ne

sont pas la punition du peu de fruit et de l'abus que vous avez fait des secours abondants que Notre illustre prédécesseur vous a présentés et dont nous avons souvent été le témoin ; en effet, malgré ses fortes et puissantes exhortations les vices ne s'en sont pas montrés avec moins d'insolence.

» ... Nous pouvons même assurer par la connaissance que nous nous sommes trouvé à portée d'en avoir depuis huit ans que nous avons été en qualité de grand vicaire à la tête de ce diocèse, que les crimes se sont multipliés, les injustices ont été plus criantes, etc... Nous avons trouvé moins de respect pour les pasteurs, moins de docilité à leurs enseignements et mille autres défauts contre lesquels ce zélé et savant prélat a si souvent invectivé en votre présence ». (*Mandement de Mgr Jean Olivier Briand*, 22 *mai* 1767).

Peut-on souhaiter rien de plus concluant que ce double témoignage, l'un de l'évêque de Québec lui-même, l'autre du dignitaire ecclésiastique le plus important, attestant les efforts constants de l'autorité religieuse pour arrêter la corruption introduite dans le pays par les représentants de la cour de France, à cette époque. Tout lecteur éclairé et impartial qui sait que les recommandations et les lettres pastorales de l'évêque étaient, comme nous venons de le dire, commentées dans les chaires de toutes les églises du Canada, ne

conviendra-t-il pas que Mgr de Pontbriand et son clergé ont dignement rempli leur devoir à cette date funeste de notre histoire ; et que, par conséquent, l'accusation qui se trouve insinuée dans les paroles de M. Parkman, n'est pas fondée sur les faits ?

Il en est de même d'une foule de passages de *Montcalm et Wolfe* où l'auteur semble s'ingénier à donner des entorses à la vérité. Nous ne pouvons que répéter ici ce que nous avons dit de l'*Ancien régime* et de *Frontenac :* « Les premiers volumes de M. Parkman laissaient espérer mieux que cela » ; et nous ajoutons que la vraie histoire du Canada, en langue anglaise, est encore à écrire.

Québec, juin 1885.

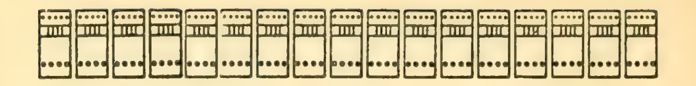
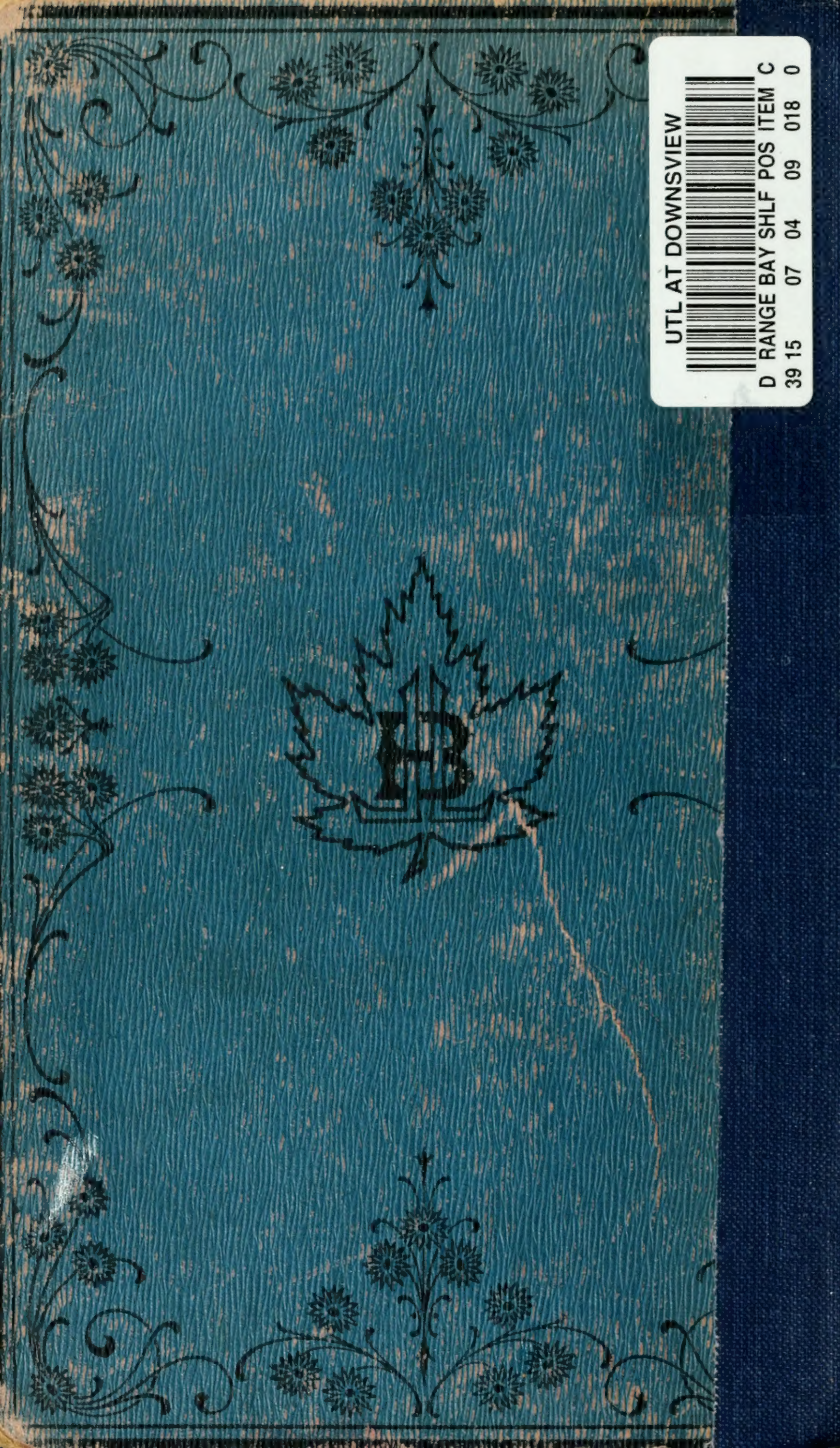


TABLE DES MATIÈRES.


UTL AT DOWNSVIEW
D RANGE BAY SHLF POS ITEM C
39 15 07 04 09 018 0